

République algérienne démocratique et populaire
Ministère de l'enseignement supérieur
et de la recherche scientifique
Université Abderrahmane Mira-Bejaia



Faculté des lettres et des langues
Département de français

Mémoire de master

Option : Sciences du langage

**L'alternance codique chez les lycéens : cas des lycéens de la commune de
Semaoun**

Elaboré par :

Mlle Aissat Aicha
Mlle Ait Abbas Rebiha

Membres du jury :

Mlle MOUNSI Lynda, Présidente
Mlle REDOUANE Rima, Directrice
Mme HOCINI Zouina, Examinatrice

Année universitaire 2021-2022

République algérienne démocratique et populaire
Ministère de l'enseignement supérieur
et de la recherche scientifique
Université Abderrahmane Mira-Bejaia



Faculté des lettres et des langues
Département de français

Mémoire de master

Option : Sciences du langage

**L'alternance codique chez les lycéens : cas des lycéens de la commune de
Semaoun**

Elaboré par :

Mlle Aissat Aicha
Mlle Ait Abbas Rebiha

Membres du jury :

Mlle MOUNSI Lynda, Présidente
Mlle REDOUANE Rima, Directrice
Mme HOCINI Zouina, Examinatrice

Année universitaire 2021-2022

REMERCIEMENTS

*Nos sincères remerciements à **Dieu** le tout puissant pour le courage, la force, la volonté, la persévérance, et la santé qu'il nous a données afin de réaliser ce mémoire.*

Nous tenons à remercier du fond du cœur nos parents qui ont su nous donner une bonne éducation qui nous a permis d'arriver à ce stade d'études.

*Comme nous remercions notre promotrice, Madame **Redouane**, pour sa rigueur professionnelle, sa disponibilité, son écoute et ses judicieux conseils qui ont été énormément appréciés. Grâce à son soutien et à la qualité de son encadrement, cette recherche s'est déroulée dans un contexte agréable et surtout très formateur.*

Nous remercions également les membres du jury qui ont accepté de lire et d'évaluer notre travail et de participer à notre soutenance.

Nos remerciements vont aussi à nos chers lycéens de la commune de « Semaoun » (wilaya de Bejaia), qui ont accepté de prendre part de à notre enquête.

Enfin, nous remercions toutes celles et ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce modeste travail.

Aicha et Rebiha

DEDICACES

Je dédie ce modeste travail, avec tout ce que j'ai de sentiments, de respect et d'amour à :

*Mon premier sourire et ma source de tendresse, ma chère maman **Hayet**, qui a donné sens à ma vie, qui m'a toujours aidée durant tout mon parcours et qui n'a cessé de prier pour moi, de m'encourager et de me soutenir tout au long de mes études. Merci ma chère.*

*Mon père **Djoudi**, qui peut être fier et trouver ici le résultat de longues années de sacrifices et de privations, pour m'aider à avancer dans la vie.*

Puisse Dieu faire en sorte que ce travail porte son fruit ; merci pour les valeurs nobles, l'éducation et le soutien permanent venus de toi mon papa

Je vous aime.

*Ma chère sœur **Assia** qui a été toujours mon appui et mon aide et à son mari.*

*Mes rayons de vie, mes frères : **Adel, Daoud et Salah**.*

*Ma chère cousine **Sarah** qui a été toujours avec moi et que j'admire.*

Toute ma famille, oncles et tantes, cousins et cousines.

*Ma chère binôme et copine **Rebiha**, et à sa belle-sœur **Françoise** qui nous a aidées dans la réalisation de ce travail.*

*A tous mes amis et plus particulièrement : **Bouchra et Islam**.*

Aicha

DEDICACES

Je dédie ce modeste travail aux êtres les plus chères à mon cœur, à ceux qui ont attendu avec impatience les fruits de leur bonne éducation et de leur dévouement :

A ma très chère maman

*Aucune dédicace ne saurait exprimer mon respect, mon amour éternel
et ma considération, pour tes sacrifices.*

*Quoi que je fasse ou que je dise, je ne saurais point te remercier comme il se doit.
Ta présence à mes côtés a toujours été ma source de force
pour affronter les différents obstacles*

A mon très cher père

Tu as toujours été à mes côtés pour me soutenir et m'encourager.

Que ce travail traduise ma gratitude et mon affection.

*Vous êtes et vous resterez pour moi ma référence,
la lumière qui illumine mon chemin.*

*J'implore Dieu, tout puissant, de vous accorder une
bonne santé, une longue vie et beaucoup de bonheur.*

Je vous aime tellement.

A mon cher frère Mourad

*Ces quelques lignes, ne sauraient traduire le profond amour que je te porte.
Ta bonté, ton soutien et ton encouragement tout au long de mes années d'étude m'ont été
précieux.*

Que ce travail soit l'expression de mon estime pour toi.

A ma chère belle-sœur Françoise

*Aucun langage ne saurait exprimer mon respect et ma considération pour ton soutien, tes
conseils et ton amour, et surtout pour le temps et la disponibilité consacrés pour moi.*

Je ne te remercierai jamais assez d'avoir toujours cru en moi.

A mes chères sœurs : Chafia, Souhila, Linda et Fatiha

*qui n'ont pas cessé de me conseiller. Je les remercie de leurs encouragements permanents,
tout au long de mes années d'étude et de leur soutien moral*

A Hani, mon futur mari, tu seras pour toujours mon soutien moral, ma source d'énergie et
ma boussole.

A mes chers neveux Amir, Ilyas, Anas et ma chère nièce Aya

A ma chère binôme Aicha, et au nom de l'amitié qui nous unit

et A tous ceux qui me sont chers et qui m'aiment

Rebiha

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE	8
CHAPITRE I : CONSIDERATIONS THEORIQUES.....	13
I. Le paysage sociolinguistique algérien.....	14
II. L’alternance codique	23
III. Autour de quelques concepts relatifs à l'alternance codique	30
CHAPITRE II : PRESENTATION ET ANALYSE DU CORPUS	45
I. Présentation du corpus.....	46
II. Méthodologie d’analyse du corpus	47
III. Analyse du corpus.....	48
CONCLUSION GENERALE	69
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	71
TABLE DES TABLEAUX.....	78
TABLES DES HISTOGRAMMES	80
TABLE DES MATIERES	82
Annexe.....	86

INTRODUCTION GENERALE

1. Présentation du sujet

Les mouvements des populations, les invasions, les colonisations et les infiltrations ont introduit en Algérie des populations de langues diverses. Cette diversité est vue comme une ressource communicative dans la vie quotidienne.

La majorité de la population algérienne s'exprime en arabe populaire avec ses différentes variantes. Une autre partie s'exprime en berbère divisé lui aussi en quatre branches principales : le kabyle, le chaoui, le mozabite et le targui. A ces parlers s'ajoute la langue française qui est une langue étrangère. Alors, l'Algérie, comme un bon nombre de nations dans le monde entier, offre un panorama assez riche en matière de plurilinguisme.

Comme Safia ASSELAH-RAHAL souligne : « *Le contact du français et de l'arabe algérien d'une part et du français et du kabyle d'autre part, donne lieu à des situations quelques fois très complexes en termes de bilinguisme¹* ».

Les langues pratiquées dans les différentes situations de la communication quotidienne des Algériens se trouvent en contact continu. De ce contact résultent différents phénomènes linguistiques, notamment le bilinguisme, la diglossie, l'emprunt, les néologismes et l'alternance codique.

L'alternance codique dans la conversation est définie par John GUMPERZ comme : « *La juxtaposition à l'intérieur d'un même échange verbal de passages où le discours à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents. Le plus souvent l'alternance prend la forme de deux phrases qui se suivent. Comme lorsqu'un locuteur utilise une seconde langue soit pour réitérer son message soit pour répondre à l'affirmation de quelqu'un d'autre²* ». Dans cette définition, John GUMPERZ pense que le phénomène consiste donc pour les locuteurs à passer d'une langue à une autre ou d'une variété de langue à une autre.

Comme tous les phénomènes qui découlent des contacts de langues, l'alternance codique requiert une attention particulière dans la recherche sociolinguistique du fait des caractéristiques des pratiques langagières de chaque communauté linguistique et des langues qu'elle emploie.

¹ Asselah-Rahal Safia, *Plurilinguisme et migration*, Paris, l'Harmattan, coll. Espaces discursif, 2004.

² GUMPERZ John, « sociolinguistique interactionnelle », *une approche internégative*, Paris, L'Harmattan, 1989, p. 182.

2. Motivation du choix du sujet

Cette recherche s'intéresse aux pratiques langagières chez les lycéens de la commune de Semaoun. Le village de Semaoun a été choisi car c'est le lieu d'habitation et de scolarité de l'une de nous. Il a donc été plus facile d'accéder au Lycée pour réaliser notre partie pratique.

Nous analyserons ces pratiques de manière à extraire leurs impacts sur la réactivation, la transformation, le fonctionnement et la dynamique des échanges verbaux. Ainsi, nous étudierons la manifestation de l'arabe populaire, du berbère et du français dans les discours engendrant le phénomène de l'alternance codique.

3. Problématique

L'un des principaux phénomènes qui découle des contacts entre les langues est l'alternance codique qui occupe une place primordiale dans les pratiques langagières des individus.

Ainsi, dans notre travail, nous viserons à analyser et à expliquer ce phénomène, chez les lycéens de la commune de Semaoun. Notre problématique est donc la suivante :

- Quelle sont les raisons qui motivent les lycéens à choisir telle ou telle langue dans leurs échanges verbaux quotidiens ?

Autour de cette question principale gravitent les questions subsidiaires suivantes :

- Quel rapport y a-t-il entre les représentations que se font les lycéens des langues en présence en Algérie et l'alternance codique ?
- Pourquoi les lycéens usent-ils de l'alternance codique ?
- Qu'est-ce qui est reflété à travers l'alternance codique employée par les lycéens ?

4. Hypothèses

Aux questions que nous avons mentionnées précédemment, nous donnons les réponses hypothétiques suivantes :

- Les lycéens utiliseraient trois langues voire quatre mais la plus dominante est bien leur langue maternelle.

- Les représentations que se font les lycéens des langues, de leurs normes, de leurs caractéristiques et de leur statut auraient un impact direct sur leur usage de ces langues.
- Le recours des lycéens à l'alternance codique devrait être dû à leur capacité de maîtriser plusieurs langues.
- L'alternance codique se produirait comme une modalité discursive inévitable adoptée par les lycéens durant leurs échanges verbaux quotidiens parce qu'on ne peut pas faire abstraction d'une langue, surtout si celle-ci est bien leur langue maternelle.

Objectif de recherche

L'objectif principal de notre recherche est de décrire et d'expliquer le phénomène de l'alternance codique dans les pratiques langagières, plus exactement chez les lycéens de la commune de Semaoun, et de savoir les raisons et les motivations qui les amènent à alterner plusieurs langues en le faisant d'une manière spontanée ou programmée.

5. Corpus et Méthodologie

Pour réaliser la partie pratique de notre travail, nous envisageons d'opter pour la méthode la plus répandue pour l'enquête de terrain : le questionnaire. Ainsi nous découvrirons les pratiques langagières les plus dominantes chez les élèves du lycée et également sur quoi est fondé leur choix d'alterner entre plusieurs langues.

Selon Mohamed EL GHERBI : « *L'enquête essentiellement fondée sur le questionnaire présente l'avantage de Travailler sur des situations concrètes ou le phénomène linguistique et culturel apparait dans sa complexité globale* »³.

Concernant la méthodologie, on s'appuiera sur l'approche qualitative et l'approche quantitative.

6. Plan de travail

Pour diriger notre recherche, notre plan de travail sera réparti en deux chapitres : l'un théorique et l'autre analytique.

³ El GhARBI Mouhamed : « Aménagement linguistique et enseignement du français au Maroc », Meknes, Imprimerie la voix de Meknés, 1993, p. 5.

Le premier chapitre sera consacré :

- Au paysage sociolinguistique algérien (nous ferons part, notamment, des statuts des langues en présence en Algérie : le berbère, l'arabe populaire, l'arabe classique et le français) ;
- À l'alternance codique (sa définition, ses types, ses fonctions, etc.) ;
- À quelques concepts clés relatifs à l'alternance codique (le contact de langues, le bilinguisme, le plurilinguisme, la diglossie, l'insécurité linguistique, les représentations sociolinguistiques, les stéréotypes, les préjugés, etc.).

Le second chapitre sera, pour sa part, réservé à :

- La présentation du corpus (la population d'enquête, l'instrument d'enquête et le protocole d'enquête) ;
- L'explication de la méthodologie d'analyse du corpus ;
- L'analyse du corpus.

CHAPITRE I
CONSIDERATIONS THEORIQUES

Introduction partielle

L'Algérie connaît une situation sociolinguistique très fertile et complexe caractérisée par la présence de plusieurs langues. En effet, selon Imane MILOUDI :

« Depuis toujours, l'Algérie a été une nation de partage : partage culturel d'abord mais surtout partage linguistique grâce à de différents facteurs : invasion, échange culturel et économique, des Phéniciens, des Grecs, des Vandales, les Byzantins, des Arabes et des Français. De ce fait, l'Algérie a toujours été en présence d'au moins deux langues. Ceci est visible aujourd'hui sur le locuteur algérien qui a été depuis fort longtemps mis en contact mais à différents degrés, avec le berbère, l'arabe et le français. Ce contact fut si fort qu'aujourd'hui le parler quotidien d'énormément d'algériens est marqué sur presque tous les plans : phonologique, lexical, morphologique et sémantique »⁴.

Dans le présent travail, nous nous intéresserons à l'alternance codique dans les pratiques langagières des élèves du lycée de la commune de Semaoun. Notre chapitre sera donc divisé en trois grandes parties. D'abord, Nous commencerons par la présentation du paysage sociolinguistique. Ensuite, nous tenterons d'expliquer le phénomène de l'alternance codique en parlant de ses types ainsi que de ses fonctions. Enfin, nous conclurons ce chapitre en abordant les concepts clés qui lui sont liés tels que le contact des langues, le bilinguisme, le plurilinguisme, le préjugé,

I. Le paysage sociolinguistique algérien

La situation sociolinguistique en Algérie est qualifiée par la présence de plusieurs langues en contact : le berbère, l'arabe, le français. Comme le décrit le sociologue Gilbert Grand guillaume : *« Le contexte algérien se définit par rapport au triangle linguistique qui est l'arabe classique, le français et les deux langues maternelle (l'arabe dialectal, et le berbère) »⁵.*

L'Algérie est donc considérée comme un pays plurilingue et multiculturel. Dans son article sur *« le rôle et la place du français dans le système éducatif Algérien »*. Abdenour Arezki trouve que *« L'Algérie comme nombre de pays dans le monde, offre un panorama*

⁴ MILOUDI Imane, *l'alternance codique dans les pratiques langagières des algériens*, mémoire de magister, sous la direction de M. BENSALAH Bachir, université de Msila, 2009, p. 15.

⁵ GRAND GUILLAUME Gilbert, « Langue et représentations identitaires en Algérie », in *200 ans d'Algérie vol 1, of carnets Séguier, Biarritz : Atlantica, 1998.*

assez riche en matière de multi ou de plurilinguisme »⁶. Cette citation explique l'existence et la richesse des faits linguistiques algériens et les différentes invasions et conversions qu'a vécues l'Algérie au courant de son histoire.

En effet, la complexité de la situation sociolinguistique algérienne réside dans l'existence de ces nombreuses langues, elle est bouleversée par une politique culturelle centralisatrice et valorisante. Cette complexité de paysage linguistique est due à son histoire par les différentes invasions que l'Algérie a subie. Le métissage de différentes cultures ainsi que l'entrecroisement de plusieurs civilisations ont laissé des traces sur le terrain, notamment sur le plan linguistique, justifiant ainsi cette diversité.

A ce propos, Saïd ATTABI, dans le journal ELWATAN écrit : *« le paysage sociolinguistique de l'Algérie, produit de son histoire et de sa géographie est caractérisé par la coexistence de plusieurs variétés linguistiques. La situation en Algérie est assez diversifiée et complexe »*⁷.

La richesse de la situation linguistique algérienne fait d'elle une véritable source d'interrogations et de recherches. En effet, son champ linguistique est constitué d'un bouquet de langues et variétés de langues en usage, comme l'avait mentionné Khaoula TALEB-IBRAHIMI : *« Le paysage linguistique de l'Algérie, produit de son histoire et de sa géographie, est caractérisé par la coexistence de plusieurs variétés langagières – du substrat berbère aux différentes langues étrangères qui l'ont plus ou moins marquée en passant par la langue arabe, vecteur de l'islamisation et de l'arabisation de l'Afrique du Nord. Dynamique dans les pratiques et les conduites des locuteurs qui adaptent la diversité à leurs besoins expressifs »*⁸.

Ce qui fait de l'Algérie un pays plurilingue voire multilingue marqué par trois sphères langagières : la sphère arabophone, la sphère berbérophone et la sphère des langues étrangères.

⁶ AREZKI Abdenour, thèse de doctorat, « le rôle et la place du français dans le système éducatif algérien » d'état, Mostaganem, Algérie, 2008, p. 22.

⁷ ATTABI Saïd, « Paysage sociolinguistique et alternance codique », contribution : les autres articles, Extrait dans le journal EL WATAN ,2012.

⁸ TALAB-IBRAHIMI Khaoula, « L'Algérie : coexistence et concurrence des langues », L'Année du Maghreb [En ligne], mis en ligne le 08 juillet, 2004, (consulté le 02 février 2022).

1. L'arabe populaire

L'Algérie connaît une situation de plurilinguisme qui ne cesse de marquer les usages quotidiens de tous les Algériens. Le plurilinguisme en question se traduit par la coexistence de l'arabe classique, l'arabe dialectal, la langue berbère et le français.

L'arabe populaire ou arabe vernaculaire résulte à la fois de la fragmentation de l'arabe du VIII^e siècle et de la fusion des parlers provenant des conquêtes militaires et des brassages de population des langues sud-arabiques, berbères, africaines, etc. Ces variétés populaires sont, de nos jours, extrêmement nombreuses et persistent dans tout le monde arabe. Cette langue est celle que chacun des 290 millions d'arabophones utilise toute sa vie et qui véhicule toute une culture populaire, traditionnelle et contemporain.

La vraie langue maternelle de tous les arabophones est l'arabe populaire. Les deux mots arabes les plus utilisés pour appeler cette variété sont *darja* au Maghreb et *3ammiya* au Moyen-Orient. Dans les pays de l'ouest (Maroc, Algérie, Tunisie, Libye), on utilise le terme “ *darja* “ (الدَّارِجَة) ; à l'Est, dans la péninsule arabique, on utilise plutôt le terme “ *3ammiya* “ (العاميَّة). Khaoula TALEB IBRAHIMI : a noté ce qui suit : « *Il semblerait bien au vue des différentes opérations engagées ici et là dans le monde arabe en général et en Algérie en particulier que l'on tende vers une standardisation qui ferait de l'arabe standard (AS) la variété utilisée par tous les locuteurs arabes avec une très large intercompréhension : la langue unifiée muwahhada et unifiante muahidda* »⁹.

L'arabe populaire n'a toujours pas d'existence officiel, il ne possède aucun statut officiel tout comme la langue berbère. Sa fonction principale est la communication familiale ou quotidienne elle sert de langue véhiculaire pour les locuteurs arabophones.

A ce propos, Marwa MAAMOURI : souligne qu' « *Il y a même au niveau de presque tous les Arabes, sans exception, un certain aveuglement et un manque flagrant de prise de conscience linguistique qui fait que le statut des langues dialectales qui forment l'ensemble du continuum linguistique arabe n'est jamais reconnu. On ne leur reconnaît même pas une structure grammaticale codifiable et performante alors que plus de la moitié des actes et besoins langagiers des locuteurs arabes utilisent ces dialectes, qui sont les vraies langues maternelles de la majorité des Arabes. L'arabe moderne standard devient donc*

⁹TALAB-IBRAHIMI Khaoula, « *les Algériens Et Leur(s) Langue(s)* ». *Elément pour approche sociolinguistique de la société algérienne*, Alger : dar el hikma, p. 35.

techniquement notre « langue maternelle » alors qu'elle n'est la langue maternelle de personne, étant uniquement apprise à l'école »¹⁰.

Ce dialecte est principalement utilisé à l'oral dans des contextes informels. Cependant, les us et coutumes linguistiques évoluant, il n'est pas rare aujourd'hui de l'entendre dans des contextes plus formels tels que les cours universitaires ou même, parfois, les discours politiques. A notre époque, il est largement utilisé dans les échanges par SMS ou sur les réseaux sociaux, voire dans la publicité. L'arabe populaire est un langage de communication direct et instantané. C'est un arabe oral, utilisé par les habitants des pays arabophones pour communiquer entre eux au quotidien, et n'a de ce fait, pas vocation à être écrit.

Cependant, quand on parle d'arabe algérien, il faut comprendre qu'il s'agit de diverses variétés d'arabe local, car l'arabe algérien unifié n'existe pas. On compte donc de nombreuses variétés d'arabe algérien. Toutes ces variétés sont influencées de façon hétérogène par d'autres langues (par exemple, le berbère, le français, l'espagnol, le turc, l'italien, etc.) Le célèbre humoriste et comédien algérien Mohamed FELLAG décrit ainsi sa langue : « *L'algérien de la rue est une langue trilingue un mélange de français, d'arabe et de kabyle* »¹¹.

En fait, l'Algérie est le pays arabe dont la composition linguistique est très diversifiée. Cela signifie que, lorsqu'on parle de l'arabe algérien, il faut se souvenir que celui-ci n'est pas uniforme. On peut distinguer l'arabe algérois influencé par le berbère et le turc ; l'arabe oranais influencé par l'espagnol ; l'arabe constantinois par l'italien, et l'arabe tlemcenien par l'arabe andalou, etc...

Selon Khaoula TALEB-IBRAHIMI : « *Cette répartition permet de distinguer ; en Algérie, les parlers ruraux des parlers citadins (en particulier ceux d'Alger ; Constantine, Jijel ; Nedroma et Tlemcen) et de voir se dessiner quatre grandes régions dialectales : l'Est autour*

¹⁰ MAAMOURI Marwa, « Le français au Maghreb. Le cas de la Tunisie », *Marche Romane*, 39 (1), 1989, p.5.

¹¹ Lionel JEAN, « Situation géographique et démolinguistique », citation de FELLAG Mouhamed, Comédien algérien, disponible sur, <https://www.axl.cefan.ulval.ca/afrique/algerie-1demo.htm>, 2022, (consulté le 02 février 2022).

de Constantine, l'Algérois et son arrière-pays, l'Oranie puis le Sud qui, de l'Atlas Saharien aux confins du Hoggar, connaît lui-même une grande diversité dialectale d'Est en Ouest »¹².

Tous les arabophones d'Algérie parlent l'arabe populaire ou l'arabe dit « algérien » (et ses diverses variétés) pour communiquer entre eux. Autrement dit, à l'oral, c'est l'arabe algérien qui sert de langue véhiculaire, mais à l'écrit, c'est l'arabe classique.

2. L'arabe classique

Avant la colonisation française (1830-1962), la langue arabe était la langue parlée par les algériens. Elle est la langue officielle du pays. Durant la période coloniale, la langue arabe a perdu son statut de langue officielle car la France coloniale exige et impose la langue française au détriment de la langue arabe. De ce fait, la langue arabe était interdite sur tout le territoire algérien dans le but d'effacer l'identité algérienne.

Après l'indépendance en 1962, la langue arabe a repris sa place comme langue officielle du pays selon l'article (03) de la constitution qui déclare que « *l'arabe est la langue officielle et nationale* »¹³. Ce statut a permis à la langue arabe d'avoir un privilège au sein de la communauté algérienne. Foudil CHERIGUEN écrit à ce sujet ce qui suit : « *C'est la langue que l'état s'efforce d'imposer depuis l'indépendance de l'Algérie (1962). Ayants adhéré depuis cette date à la ligue arabe, les dirigeants algériens se sont empressés d'affiner l'arabité de l'Algérie, se gardant bien toutefois de faire figurer dans les principes généraux régissant la société algérienne* »¹⁴.

L'arabe classique est la langue de la civilisation arabo-musulmane. Elle est la langue de l'Islam et du livre sacré « le Coran ». C'est ce que confirment les propos de Khaoula TALEB-IBRAHIMI. : « *C'est cette variété choisie par Allah pour s'adresser à ses fidèles* »¹⁵ La langue arabe revêt donc un caractère symbolique très fort.

¹² TALEB-IBRAHIMI Khaoula, « les Algériens Et Leur(s) Langue(s) ». *Éléments pour approche sociolinguistique de la société algérienne*, Alger : dar el hikma, 1995, p 35.

¹³ Lionel Jean, « La politique linguistique d'arabisation », *Extrait de l'article 3 de la Constitution*, disponible sur : https://www.axl.cefan.ulaval.ca/afrique/algerie-3Politique_ling.htm, 2021, (consulté le 24 février 2022).

¹⁴ CHERIGUEN Foudil, « les mots des uns et les mots des autres », *Les français au contact de l'arabe et du berbère*, Casbah, Alger 1997, pp. 62-63.

¹⁵ TALEB-IBRAHIMI Khaoula, Op Cit.

Elle est non seulement la langue de la révélation coranique mais également le symbole d'une nation arabe mythique.

L'arabe classique est aussi appelé arabe coranique, arabe moderne standard, arabe grammatical ou arabe éloquent, ou arabe fousha. C'est la langue officielle des vingt-deux pays de la Ligue arabe. C'est la langue qui est utilisée à l'écrit (par exemple, dans les journaux, les livres, l'administration, etc.) et à l'oral dans des contextes formels et dans les chaînes d'information panarabes comme al-Jazeera. Contrairement à ce qu'un petit nombre d'arabophones peut parfois prétendre, l'arabe standard n'est pas la langue maternelle d'aucun locuteur algérien, même dans le monde arabe, les gens l'apprennent seulement lorsqu'ils vont à l'école et leur maîtrise, très inégale, dépend souvent du niveau d'étude. Pourtant c'est la seule langue commune dans tout le Maghreb dès lors, Gilbert GRANDGUILLAUME commente ce principe en affirmant que : *«la langue arabe écrite(dites littéraire ou littérale ou classique) n'est pas une langue de conversation courante, sauf entre lettrés qui ne peuvent communiquer autrement moyennement quoi elle demeure véritablement internationale, étant la même dans tous les pays arabes, qu'elle soit écrite dans la presse ou les livres ou parlée à la radio ou à la télévision : elle est de ce fait un instrument précieux de communication et de cohésion interarabe»*¹⁶.

3. Le berbère

Le berbère ou tamazight est parmi les anciennes langues d'Afrique du nord : Maroc, Tunisie, Mali, Niger, Libye. Elles renvoient à la langue du premier peuple : *« ce sont les populations qui occupaient le nord du continent africain de la tripolitaine à l'atlantique au moment des premières conquêtes phéniciennes et romaines de l'Afrique du nord »*¹⁷.

Aujourd'hui le mot berbère désigne à la fois la langue et l'identité de la personne contrairement à Tamazight qui renvoie plus à la langue qu'à l'individu. Ainsi, elle est présentée comme langue maternelle d'un grand nombre de locuteur en Algérie.

Selon Abdenour AREZKI : *« Le berbère est la langue maternelle d'une communauté importante de la population algérienne (17% à 25% de natifs berbérophones), elle est*

¹⁶GRANDGUILLAUME Gilbert, Op Cit.

¹⁷ QUEFFELEC Ambroise et AL (Idir), *Le français en Algérie, lexique et dynamique des langues*, De Boeck Supérieur, 2002, p. 31.

principalement utilisée en Kabylie (dans sa variante la plus répandue d'ailleurs, le kabyle), dans les Aurès (le Chaouia) et dans le Mzab (le m'Zab), mais aussi dans d'autres régions du Sahara, du Maghreb et de l'Afrique subsaharienne. Essentiellement orale, elle ne peut-être fusionnée ni avec l'arabe classique ni avec l'arabe parlé, mises à part certaines Analogies sur le plan structurel »¹⁸ (langues de la famille chamito-sémitique).

En effet, la langue berbère ou tamazight existe en plusieurs dialectes :

Le kabyle : est parlé au nord du pays plus exactement à Bejaia, Tizi-Ouzou, Boumerdes, Bouira et Alger. Conformément à Salem CHAKER : « *En Algérie, la principale région berbérophone est la Kabylie. D'une superficie relativement limitée mais très densément peuplée, elle représente à elle seule plus des deux tiers des berbérophones algériens, soit au moins cinq millions de personnes* »¹⁹.

Le chaoui : est pratiqué aux Aurès, plus exactement à Batna, Khenchela, Galma et Tebessa.

Le M'zab : il se trouve spécifiquement dans les régions du nord saharien plus exactement à Ghardaïa dans la vallée du Mzab. Pour Salem CHAKER : « *Le plus important est sans conteste le Mzab – Ghardaïa et les autres villes ibadhites – qui doit compter de 150 000 à 200 000 personnes. Le troisième et dernier grand ensemble berbérophone est constitué par les populations touarègues* »²⁰.

Le Targui : est parlé surtout par les nomades. Ce dialecte est adopté par les hommes du grand sud d'Algérie (Hoggar et tassili).

Après une série de troubles et d'années de lutte et de revendications, en 1980, la population berbère a réussi de dépasser tous ses obstacles et de retrouver sa place dans le paysage linguistique algérien. Suite à ces événements, et grâce aux pressions du mouvement culturel Berbère sur le pouvoir, l'enseignement du Tamazight devient obligatoire dans les zones berbérophones.

¹⁸ AREZKI Abdenour, « La situation sociolinguistique », 2008, p. 23.

¹⁹ CHAKER Salem, *texte en linguistique Berbère*, introduction au domaine berbère), Paris, CNRS, 1984, Disponible sur : <https://journals.openedition.org/encyclopedieberber/314?gathStatIcon=true&lang=en>, (Consulté le 25 février 2022).

²⁰ Idem, 2004.

Le statut de langue nationale et officielle du Tamazight a été revendiqué tout comme la langue arabe, bien qu'il soit existant dans la réalité linguistique algérienne.

Pourtant, le berbère ne bénéficie d'aucun statut comme l'affirme Tahar ZABOUT : « *le berbère n'a jamais bénéficié ni de mesures administratives ou politiques, ni de conditions matérielles pouvant favoriser son développement* »²¹.

La langue Tamazight est reconnue comme langue officielle en 2015, et à travers la décision politique marquante, le pouvoir algérien en place annonce l'officialisation de cette langue berbère.

Aujourd'hui, la langue berbère est enfin enseignée dans plusieurs établissements en Algérie, dès la quatrième année primaire.

4. Le français

Avant la colonisation française, la seule langue écrite en Algérie était l'arabe classique, diffusée avec l'islam. Mais lors de la colonisation française (1830-1962), le français a été introduit en tant que langue officielle. Elle sera utilisée par les autorités françaises dans l'administration algérienne. La langue française est devenue une langue qui occupe une place importante dans la société algérienne pendant 132 années de colonisation. A ce sujet Gilbert GRANDGUILLAUME déclare que « *la langue française a été introduite par le colonisateur, si elle fut la langue des colons, des algériens acculturés, de la minorité scolarisée, elle s'imposa surtout comme langue officielle, langue de l'administration et de la gestion du pays, dans la perspective d'une Algérie française*²² ».

Après l'indépendance, la langue française deviendra progressivement la langue véhiculaire de l'état car malgré la politique, l'usage de la langue française reste toujours présent au centre de la scène linguistique algérienne. Elle présente aux algériens un instrument de communication et un outil de travail. De plus, le français garde toujours son prestige dans la société algérienne qui permet l'ouverture au monde extérieur.

²¹ZABOUT Tahar, Thèse de doctorat, « Un code switching algérien : Le parler de Tizi-Ouzou », Université de la Sorbonne, sous la direction de Anne Lefebvre, 1989. p. 50.

²² GRANDGUILLAUME Gilbert, *Langues et représentations identitaires en Algérie*, 1998, disponible sur : http://grandguillaume.free.fr/ar_ar/langrep.html, (Consulté le 26 février 2022).

Safia ASSELAH RAHAL affirme que : « *Le français fait partie du patrimoine algérien et permet de s'ouvrir sur le monde extérieur* »²³.

Ainsi, l'école joue un rôle important dans la propagation du français en ce pays. Le français est donc, une langue très vivante en Algérie car elle est toujours avec l'arabe, pratiquée quotidiennement dans tous les secteurs : social, économique et éducatif. « *C'est la première langue étrangère envisagée et enseignée obligatoirement à partir du cycle primaire* »²⁴ déclara le président Houari BOUMEDIENE en 1975.

Houari BELLATRECHE souligne que : « *L'usage du français s'est largement étendu après l'indépendance. Mais, en raison de la politique d'arabisation, il acquiert le statut de langue étrangère enseignée dès la 4ème année primaire, puis lors de la réforme du système éducatif, son enseignement a été introduit en 3ème année primaire dès la rentrée scolaire 2006/2007* »²⁵.

Puisque l'Algérie est le deuxième pays francophone dans le monde, les usages de la langue française en Algérie sont subdivisés selon Safia ASSELAH RAHAL, en trois types de francophones : les francophones réels, les francophones occasionnels et enfin les francophones passifs :

« *La réalité sociolinguistique algérienne permet de montrer l'existence de trois catégories de locuteurs francophones algériens. Nous avons premièrement les « francophones réels » c'est-à-dire les personnes qui parlent réellement le français dans la vie de tous les jours ; deuxièmement, les « francophones occasionnels et là, il s'agit des individus qui utilisent le français dans des situations bien spécifiques (formelles ou informelles) et dans ce cas nous relevons le fait qu'il y a un usage alternatif des langues qui sont le français et l'arabe, usage qui s'explique par certaines visées pragmatiques. Enfin ce que nous nommons des francophones passifs* »²⁶.

²³ASSELAH-RAHAL Safia, « La francophonie en Algérie : mythe ou réalité », *session culture et langue, la place des minorités*. Disponible sur <http://www.initiatives.refer.org/Initiatives-2001/notes/sess610.htm>, (Consulté le 8 février 2022).

²⁴BOUMEDIENE Houari, Extrait du discours de président, 1975.

²⁵BELLATRECHE Haouari, « l'usage de la langue française en Algérie, cas d'étude : le secteur bancaire », *synergies Algérie n°8*, Université Mostaghanem, 200, p .111.

²⁶ASSELAH-RAHAL Safia, Op. Cit. (consulté le 12 février 2022).

A la lumière de toutes ces données nous constatons enfin, que le français est présent dans tous les domaines en Algérie. De plus, le français connaît un épanouissement dans la société algérienne et jouit d'un statut privilégié, son importance s'accroît davantage auprès de nombreuses couches sociales.

II. L'alternance codique

L'alternance codique ou le mot équivalent anglais le code switching, est un terme très utilisé dans des recherches qui traitent des problèmes en sociolinguistique. Le bilingue dispose, dans son répertoire linguistique, de moyens de communication qui lui permettent d'adapter son langage à des situations de communication plus variées que ceux du monolingue. Le code-switching ou l'alternance codique qui est un lieu de structuration de stratégies de communication en est un moyen indispensable.

Selon Josiane HAMERS et Michel BLANC : « *L'alternance de codes (code-switching) est une stratégie de communication utilisée par des locuteurs bilingues entre eux. Cette stratégie consiste à faire alterner des unités de longueur variable de deux ou plusieurs codes à l'intérieur d'une même interaction verbale* »²⁷.

1. Définition de l'alternance codique

Le contexte sociolinguistique algérien se caractérise par une situation de contact de langues et parmi les phénomènes qui découlent des contacts des langues, l'alternance codique. Cette notion requiert une attention particulière dans la recherche sociolinguistique du fait des caractéristiques des pratiques langagières de chaque communauté linguistique et des langues qu'elle emploie (l'arabe, le français, le berbère, et dans une moindre mesure l'anglais) et de leurs variétés dans plusieurs domaines. On parle d'alternance codique quand il y a un passage alternatif de deux ou de plusieurs langues dans un même énoncé ou dans un même échange conversationnel, c'est-à-dire lorsqu'un locuteur utilise deux langues ou plus pour s'exprimer. Conformément à Douglas WALKER : « *L'alternance codique se*

²⁷HAMERS Josiane et BLANC Michel, *Bilinguisme et Bilingualité*, Mardaga, 1983, Cité par, ASSELAH-RAHAL Safia, 1994, p. 89.

produit quand un locuteur bilingue change de langue au sein d'une seule et même conversation »²⁸.

Il existe plusieurs définitions de l'alternance codique, nous en proposons ci-dessous quelques-unes :

L'étude de l'alternance codique, a vu le jour qu'à partir des années soixante-dix, avec les travaux de John GUMPERZ, qui l'a défini dans son ouvrage intitulé : « *sociolinguistique interactionnelle* » comme une stratégie communicative et non pas un simple mélange linguistique aléatoire et arbitraire comme beaucoup ont eu tendance à le croire.

En effet, il a défini ce phénomène dans la conversation comme : « *La juxtaposition à l'intérieur d'un même échange verbal de passage où le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents. Le plus souvent, l'alternance prend la forme de deux phrases qui se suivent comme lorsqu'un locuteur utilise une seconde langue soit pour répéter son message soit pour répondre à l'affirmation de quelqu'un d'autre* »²⁹.

Dans cette définition, John GUMPERZ pense que le phénomène consiste, donc, pour le locuteur à passer d'une langue à une autre langue ou d'une dérivée de celle-ci à l'autre tout en maintenant une certaine structure grammaticale qui aura l'air d'appartenir à la même syntaxe.

Pour Jean DUBOIS : « *On appelle alternance de langues la stratégie de communication pour laquelle un individu ou une communauté utilise dans un même échange ou le même énoncé deux variétés nettement distinctes ou deux langues différentes alors que le ou les interlocuteur (s) sont expert (s) dans les deux langues ou dans les deux variétés (l'alternance de compétence) ou ne le sont pas (alternance d'incompétence)* »³⁰.

²⁸WALKER Douglas, « le français dans l'ouest canadien », dans Albert Valdman, Julie Auger et Deborah Piston-Hatlen (dir), *Le français en Amérique du Nord, Etat présent*, Québec, les presses de l'Université Laval, 2005, p 200, disponible sur : <https://404.Concordia.com>, Consulté le 12 février 2022).

²⁹ GUMPERZ John, « *sociolinguistique interactionnelle* », Université de la Réunion, L' Harmattan, 1989, p. 57.

³⁰DUBOIS Jean et ALL, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, la rousse, Paris, 2007, p. 30.

Cela signifie que le métissage de langue est considéré comme une stratégie de communication qui apparaît chez les individus bilingues parfois comme une compétence et d'autres fois comme un manque de maîtrise et de connaissance.

« *L'alternance de codes (code-switching) est une stratégie de communication utilisée par des locuteurs bilingues entre eux ; cette stratégie consiste à faire alterner des unités de longueur variable de deux ou plusieurs codes à l'intérieur d'une même interaction verbale* »³¹.

Selon cette définition de Josiane HAMERS et Michel BLANC, l'alternance codique se manifeste sous forme de segments qui s'alternent avec d'autres segments et que ces éléments linguistiques appartiennent à plusieurs langues à la fois qui peuvent intervenir dans le discours d'un locuteur au sein d'un même discours ou même phrase, l'alternance codique met en œuvre des stratégies verbales qui construisent du sens et elle constitue une ressource communicative complexe au service des bilingues.

Maria CAUSA, a défini à son tour l'alternance codique comme « *le passage complet de longueur variable d'une langue à l'autre dans une même interaction* »³².

Dans cette définition nous distinguons que l'alternance codique se produit quand un sujet parlant emploie plus d'une langue, et que chacune de ces langues possède une structure et des règles différentes de l'autre ; mais cette alternance peut être comme le préconisent HAMERS Josiane et Michel BLANC, un indice d'une incompétence du locuteur dans l'une ou deux langues.

2. Les fonctions de l'alternance codique

L'usage des alternances codiques ne peut pas être sans un objectif précis, à savoir c'est une stratégie de communication très fréquente au sein des communautés bilingues ou plurilingues. En effet, John GUMPERZ avait cité plusieurs fonctions. Parmi ces fonctions, il a dégagé six principales que nous définissons par : la réitération, la citation, l'interjection,

³¹HAMERS Josiane et BLANC Michel, *Bilinguisme et Bilinguisme*, Mardaga, 1983, pp. 445,446.

³² CAUSA Maria, « L'alternance codique dans le discours de l'enseignement d'une langue étrangère », *Stratégies d'enseignements bilingue et transmission des savoirs en langue étrangère*, Peter Lang, Publication Universitaires Européennes, Berne, 2002.

la modalisation (qualification du message), la personnalisation vs objectivation et la désignation d'un interlocuteur.

2.1 La réitération

Elle consiste à répéter le même message dans deux langues différentes, par exemple quand un locuteur exprime un message en français, puis il le répète littéralement ou avec modification en kabyle ou l'inverse, dans le but de clarifier et d'expliquer ce qu'il a déjà dit et d'assurer la transmission du message. John GUMPERZ écrit : « *Il est fréquent qu'un message exprimé d'abord dans un code soit répété dans un autre, soit littéralement, soit sous une forme quelque peu modifiée. Dans certains cas ces répétitions peuvent servir à clarifier ce qu'on dit, mais souvent elles ne servent qu'à amplifier ou à faire ressortir un message* »³³.

2.2 La citation

C'est le fait de rapporter ce que l'auteur dit sous forme d'une citation ou un discours, dans une langue différente à la langue du départ.

2.3 L'interjection

Cette fonction consiste à marquer une interjection qui permet d'exprimer les sentiments du locuteur : le regret, la surprise et d'autres formes d'expression liées à l'état d'âme et aux émotions en utilisant des éléments phatiques.

2.4 La modalisation d'un message

Cette fonction de l'alternance consiste à « *modaliser des constructions telles que phrase et complément du verbe, ou prédicat suivant une copule* »³⁴ comme l'affirme John GUMPERZ. Le locuteur sert à préciser ou modaliser le contenu d'un message produit de la phrase principale par le biais de la phrase secondaire.

³³ GUMPERZ John, « sociolinguistique interactionnelle », *une approche interprétative*, Paris, L'Harmattan, 1989, p. 77.

³⁴ Ibid, p. 78.

2.5 Personnalisation versus objectivation

Cette fonction est un peu plus difficile à préciser, car il s'agit, ici, d'insister sur le degré d'implication ou de non implication du locuteur dans un message traduit. C'est d'exprimer une opinion personnelle.

2.6 La désignation d'un interlocuteur

Ceci sert à adresser le message ou attirer l'attention d'un interlocuteur parmi plusieurs interlocuteurs. Ce type d'alternance a une fonction emphatique et est principalement employé par les locuteurs qui ne maîtrisent pas la langue dans laquelle se produit la conversation.

Pour conclure, selon John GUMPERZ, ces fonctions représentent une des étapes dans l'analyse du code switching : « *le fait qu'il soit possible d'isoler dans une conversation des fonctions comme celles que nous avons énumérées constitue une première étape commode dans l'analyse de l'alternance codique* »³⁵.

3. Les types d'alternance codique

Nombreux sont les modèles de l'alternance codique proposés par les spécialistes et les chercheurs, un nombre de linguistes et sociolinguistes se sont accordés pour distinguer ces typologies. Dans notre travail nous présentons la typologie de Shana POPLACK et John GUMPERZ.

3.1 La typologie de Shana POPLACK

Shana POPLACK a distingué trois types d'alternance codique. Il s'agit de l'alternance codique intra-phrastique, inter-phrastique et extra-phrastique.

3.1.1. L'Alternance intra-phrastique

Elle s'effectue à l'intérieur d'un même énoncé, d'une même phrase. Dans ce cas, le locuteur doit avoir une très bonne maîtrise dans les deux langues en question. Elle est dite

³⁵ Ibid, P 82.

intra-phrastique, car « *des structures syntaxiques appartenant à deux langues coexistent à l'intérieur d'une même phrase* »³⁶

Exemple 2 : Publicité de l'opérateur Ooredoo : « *Hadra illimités vers ooredoo* ».

Cette alternance se situe dans la même phrase. Le premier mot est transcrit en arabe dialectal « hadra », qui veut dire « appels » et le deuxième mot est écrit en français. L'opérateur Ooredoo a employé cette alternance pour attirer l'attention de ses utilisateurs pour profiter de l'offre.

3.1.2. L'Alternance inter-phrastique

Elle est remarquée lorsque le locuteur passe d'une langue à une autre à la frontière de la phrase ou de l'énoncé. Elle renvoie à l'usage alternatif de segments longs de phrases ou de discours où les énoncés sont juxtaposés à l'intérieur d'un tour de parole ou dans les prises de parole entre interlocuteurs. Selon Marie-Louise MOREAU : « *C'est une alternance de langue au niveau d'unités plus longues, de phrases ou de fragments de discours* »³⁷

Exemple : Publicité de l'opérateur Mobilis : « *Avec Condor Tab 708 G, chahrine internet gayr mahdoud* »

Ce type d'alternance se trouve au niveau de deux énoncés successifs, le premier est écrit en français et le deuxième en arabe classique « شهرين أنترنت غير محدود » signifie « 2 mois d'internet illimité ». L'opérateur Mobilis a alterné les codes pour présenter son produit, qui est une tablette avec un bonus d'internet illimité.

3.1.3. L'Alternance extra-phrastique

Elle est l'insertion dans la phrase d'expressions idiomatiques, de formes figées, d'interjections, pouvant être insérées à n'importe quel point de la phrase : « *on a une alternance extra-phrastique lorsque les segments alternés sont des expressions idiomatiques, des proverbes* »³⁸.

³⁶ POPLAK Shana, « Conséquences linguistiques du contact de langues : un modèle d'analyse variationniste », 1988, disponible sur : <http://creativecommons.org/licenses/by/04> (Consulté le 14 février 2022).

³⁷ MOREAU Marie-Louise, « la Sociolinguistique », *Les concepts de base*, MARDAGA : Bruxelles, 1997, p. 32.

³⁸ Ibid, p. 33.

Exemple : Message de l'opérateur ooredoo : « *ooredoo vous souhaite Aïd Moubarak* ».

Cette alternance extra-phrastique est évidente au niveau de l'énoncé « Aïd Moubarak », qui est considéré comme une expression idiomatique en arabe classique ou en arabe dialectale, qui veut dire « bonne fête ».

3.2 La typologie de John Joseph GUMPERZ

John GUMPERZ a distingué deux usages de l'alternance codique qui exposent son emploi au sein d'une conversation chez des locuteurs bilingues, il s'agit de l'alternance codique situationnelle et l'alternance codique conversationnelle ou métaphorique.

3.2.1 L'alternance codique situationnelle

Celle-ci dépend des activités et des réseaux distincts mais également de l'appartenance sociale du locuteur. Les ressources langagières du répertoire sont mobilisées d'une manière séparée selon le thème abordé et le changement d'interlocuteurs. Le locuteur prend en compte la situation de communication dans laquelle il se trouve, pour adopter une langue de base pour ses échanges.

3.2.2 L'alternance codique conversationnelle

Elle correspond beaucoup plus à l'emploi de deux langues dans la conversation comme stratégie et ressource communicative. Cela se produit de façon automatique à l'intérieur d'une même conversation sans le changement d'interlocuteur ou de sujet de discussion. Le bilingue va utiliser son répertoire linguistique pour faire passer le message dans la langue de son choix tout en sachant qu'il sera compris par son interlocuteur.

Ce type d'alternance se produit généralement dans les conversations quotidiennes familières et non formelles. Chloros GARDNER écrit à ce propos : « [...]l'alternance où les glissements qui ont lieu à l'intérieur d'une même conversation, d'une manière moins consciente, plus automatique, sans qu'il y ait changement d'interlocuteurs, de sujet ou d'autres facteurs majeurs dans l'interaction [...] Le code-switching conversationnel est parfois métaphorique, lorsque l'emploi d'une variété B dans un discours qui a débuté dans

la variété A éveille certaines associations liées à B, changeant ainsi les connotations de la conversation grâce à ces éléments étrangers à A »³⁹.

III. Autour de quelques concepts relatifs à l'alternance codique

Les langues pratiquées dans les différentes situations de la communication quotidienne des Algériens se trouvent en contact continu. De ce contact, résultent différents phénomènes linguistiques, notamment le bilinguisme, la diglossie, l'alternance codique, l'emprunt...etc.

1. Le contact de langues

La société algérienne, comme les autres sociétés, est caractérisée par l'interaction et le contact de deux ou plusieurs langues, ce contact de langues est l'un des principaux objets d'étude de la sociolinguistique. Nous parlons de ce phénomène lorsqu'un individu utilise simultanément deux ou plusieurs systèmes.

Ce concept est apparu pour la première fois avec Uriel WEINREICH dans son ouvrage « langage in contact », selon lui « *le contact des langues inclut toute situation dans laquelle une présence simultanée de deux langues affecte le comportement langagier d'un individu* »⁴⁰.

Cela signifie que le contact des langues englobe toute situation dans laquelle un locuteur a recours à deux ou plusieurs langues, elles sont dites en contact.

Le contact des langues se trouve définit de diverses façons par différents auteurs : Jean Dubois et all en donnent la définition suivante : « *Le contact de langues est la situation humaine dans laquelle un individu ou un groupe sont conduits à utiliser deux ou plusieurs langues. Le contact de langues est donc l'événement concret qui provoque le bilinguisme ou en pose les problèmes. Le contact de langues peut avoir des raisons géographiques : aux limites de deux communautés linguistiques, les individus peuvent être amenés à circuler et à employer ainsi tantôt leur langue maternelle, tantôt celle de la communauté voisine. C'est là, notamment, le contact de langues des pays frontaliers... Mais il y a aussi contact de langues quand un individu, se déplaçant, par exemple, pour des raisons professionnelles, est amené à utiliser à certains moments une autre langue que la sienne (...)* »⁴¹.

³⁹ GARDNER Chloros, « *la linguistique* », 1985, p. 32.

⁴⁰ WEINREICH Uriel, *langage in contact*, 1953, Cité par MOUREAU Marwa, 1997, p. 94.

⁴¹ DUBOIS Jean et ALL, *dictionnaire de linguistique*, Larousse, PARIS, 1973.

En s'appuyant sur cette définition, nous remarquons que le contact de langues désigne toute situation marquée par la présence de deux voire de plusieurs systèmes linguistiques différents qui affectent le comportement langagier d'un individu.

Jean Dubois et al précise les raisons du contact des langues qui poussent un individu à alterner les codes.

De ces situations de contacts de langues, des phénomènes linguistiques peuvent surgir. Parmi ces phénomènes, nous citons : le bilinguisme ; le plurilinguisme et l'alternance codique.

2. Le bilinguisme

L'un des phénomènes linguistiques résultant du contact des langues est le bilinguisme.

Celui-ci est directement lié à la compétence plurilingue de l'individu, il consiste théoriquement dans le fait de pouvoir s'exprimer et penser sans difficulté dans deux langues à un degré de précision identique dans chacune d'elles. Les individus authentiquement bilingues sont également imprégnés des deux cultures indifféremment et dans tous les domaines.

Cependant, en sociolinguistique, nous considérerons simplement les individus qui connaissent deux langues. Jean DUBOIS dans le dictionnaire de linguistique, propose une définition plus large : « *c'est une situation linguistique dans laquelle les sujets parlants sont conduits à utiliser alternativement, selon les situations de communications deux langues différentes* » et il ajoute que « *le bilinguisme est l'aptitude à s'exprimer facilement et correctement dans une langue étrangère apprise spécialement* »⁴².

L'enseignement en Algérie se fait par le biais de l'apprentissage des langues étrangères. Ainsi, nous pouvons dire que l'Algérie est un pays bilingue dans la mesure où les locuteurs utilisent alternativement deux langues différentes à savoir l'arabe dialectal et le français ou bien le berbère et le français et cela dans le but d'être instruit.

A ce propos Marie-Louise MOREAU, affirme que : « *le bilinguisme est un phénomène mondial. Dans tous les pays, on trouve des personnes qui utilisent deux ou plusieurs langues à diverses fins et dans divers contextes. Dans certains pays, pour être considérée comme instruite, une personne doit posséder plus de deux langues* »⁴³.

⁴² *ibid*, p. 66.

⁴³ MOREAU Marie-Louise, *op. cit*, p. 67.

Josiane HAMERS et Michel BLANC, offrent la conception suivante qui exige la maîtrise des deux codes linguistiques. Le bilinguisme « *est un phénomène global qui implique simultanément un état de bilingualité de l'individu et un bilinguisme de la situation de communication au niveau collectif. Lorsqu'il y a de la communication bilingue sans bilinguisme des individus, il y a quand même contact des langues...Le terme de bilinguisme inclut celui de bilingualité qui réfère à l'état de l'individu mais s'applique également à un état d'une communauté dans laquelle deux langues sont en contact avec pour conséquence que deux codes peuvent être utilisés dans une même interaction qu'un nombre d'individus sont bilingues (bilinguisme sociétal)* »⁴⁴.

Nous constatons que pour concevoir le phénomène du bilinguisme, il faut distinguer entre le bilinguisme en tant que phénomène individuel et le système linguistique interne comme phénomène de groupe (bilinguisme social).

En fait, la définition de bilinguisme diffère d'un sociolinguiste à l'autre :

- Leonard BLOOMFIELD définit le bilinguisme comme « *la possession d'une compétence de locuteur natif dans deux langues* »⁴⁵. ;
- Georges MOUNIN le décrit comme : « *Le fait pour un individu de parler indifféremment deux langues* », « *également coexistence de deux langues dans la même communauté, pourvu que la majorité des locuteurs soit effectivement bilingue* »⁴⁶ ;
- William MACKEY déclare : « *Nous définirons le bilinguisme comme l'usage alterné de deux ou plusieurs langues par le même individu* »⁴⁷.

Le bilinguisme à travers ces définitions peut être considéré soit comme le fait d'un individu soit comme le fait d'une communauté. Certains chercheurs le réservent pour désigner l'utilisation de deux langues, et distinguent les situations de bilinguismes.

Une autre définition du bilinguisme proposée par Georg LUDI et Bernard PY nous semble intéressante :

⁴⁴HAMERS Josiane et BLANC Michel, op.cit, p. 187.

⁴⁵ BLOOMFIELD Leonard, « native-like control of two languages», 1933, p. 56.

⁴⁶MOUNIN Georges, *Dictionnaire de la linguistique Quadrige*, PUF, Paris, 2004.

⁴⁷ MACKEY William, « bilinguisme et contact des langues », Klincksieck, Paris, 1976.

« Je propose de définir le bilinguisme en termes fonctionnels, en ce sens que l'individu bilingue est en mesure, dans la plupart des situations, de passer sans difficulté majeure d'une langue à l'autre en cas de nécessité. La relation entre les langues impliquées peut varier de manière considérable, l'une peut comporter (selon la structure de l'acte communicatif notamment les situations et les thèmes) un code moins éloquent l'autre un code plus éloquent »⁴⁸.

Cette définition nous confirme que l'Algérie est plurilingue, car plusieurs langues sont constamment en contact. L'usage du français est toujours présent à côté des trois langues nationales du pays : l'arabe classique, l'arabe dialectal, et le berbère. Mais rappelons-nous qu'un bilinguisme (arabe/français) est le fruit de la colonisation qui s'est imposé depuis la période coloniale. André MARTINET relève : « Il est nécessaire de redéfinir le terme de bilinguisme (emploi récurrent de deux idiomes par un même individu ou à l'intérieur d'une même communauté) ne serait-ce que pour exclure l'implication très répandue qu'il n'y a bilinguisme que dans le cas d'une maîtrise parfaite et identique de deux langues en cause »⁴⁹.

3. Le plurilinguisme

Le concept de plurilinguisme fait aujourd'hui partie du vocabulaire courant. Selon Marie-Louise Moreau :

« En sociolinguistique, ce concept se veut, à l'échelle collective, l'équivalent du concept de bilinguisme qui s'applique à l'échelle individuelle »⁵⁰.

Plus précisément, pour Claude TRUCHOT : « il serait réservé pour décrire des situations de coexistences de langues, de pluralité de communautés linguistiques dans un espace donné. Il se distingue par ailleurs de multilinguisme qui qualifie la connaissance multiple de langues par un même individu »⁵¹.

Le mot plurilinguisme vient du mot latin 'pluri' et 'lingue', qui signifie littéralement plusieurs langues.

⁴⁸ LUDI George et PY Bernard, *être bilingue*, 2003, p. 10.

⁴⁹ MARTINET André, *Éléments de linguistique générale*, Armand Colin, Paris, 1970.

⁵⁰ MOREAU Marie-louise, op. cit. , disponible sur :

<https://www.alphatrad.fr/axtalites/plurilinguisme-multilinguisme-quelles-differnces>.

(Consulté le 22 février 2022).

⁵¹ TRUCHOT Claude, thèse de doctorat, « dans cahier de sociolinguistique », 1994.

De ce fait, plusieurs définitions ont été données au concept de plurilinguismes. Selon le dictionnaire français « L'internaute », le mot plurilinguisme : « est *une particularité linguistique que certaines personnes possèdent ou développent grâce à des études ou des voyages, qui consiste à pouvoir parler au moins trois langues différentes* »⁵².

Nous pouvons illustrer cette définition avec l'exemple d'un français qui s'exprime dans sa langue maternelle, et qui est généralement en mesure de parler en anglais, en espagnol, et en italien, est plurilinguisme. Le cas aussi d'un locuteur algérien qui s'exprime dans sa langue maternelle(berbère), et qui est généralement en mesure parler en français, arabe, et en anglais peut être cité en deuxième exemple.

D'une manière générale, Jean DUBOIS ET ALL définit le plurilinguisme comme suit « *On dit d'un sujet parlant qu'il est plurilingue quand il utilise à l'intérieur d'une même communauté plusieurs langues selon le type de communication (dans sa famille, dans ses relations sociales, dans ses relations avec l'administration, etc.)*.

On dit d'une communauté qu'elle est plurilingue lorsque plusieurs langues sont utilisées dans les divers types de communication »⁵³. Le plurilinguisme est donc, le fait d'utiliser plusieurs langues oralement et parfois même au niveau de l'écrit. L'individu ne se contente pas d'un usage exclusif d'une seule langue mais fait appel à d'autres langues qu'il maîtrise lors des conversations avec les autres.

Safia ASSELAH RAHAL, à son tour avait défini le plurilinguisme comme : « *Le fait général de toutes les situations qui entraînent en usage généralement parlé et dans certains cas écrit, de deux ou plusieurs langues par un même individu ou par un groupe* »⁵⁴.

Cela montre alors que le plurilinguisme n'est pas seulement un fait individuel mais aussi un fait social, touchant un groupe d'individus dont l'emploi de plusieurs langues est nécessaire côté écrit ou côté oral.

La société algérienne est plurilingue, vu les différentes langues qui sont en contact permanent, nous pouvons donc dire que c'est un pays plurilingue par excellence puisque nous remarquons l'existence et l'emploi de plusieurs langues simultanément (arabe, berbère,

⁵² Le dictionnaire français, « l'internaute », 2000, <http://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/plurilinguisme>(Consulté le 22 février 2022).

⁵³ DUBOIS Jean et ALL, op.cit., p 368.

⁵⁴ RAHAL Assalah Safia, *Plurilinguisme et migration*, l'Harmattan ,2004, p. 80.

français, ...). Cela est très visible dans les différents domaines (médias, réseaux sociaux, sport, étude, administration, etc).

4. La diglossie

Le terme « diglossie » est construit à partir du terme grec « diglotos » qui signifie bilingue. Elle s'applique à un régime sociolinguistique stable dans lequel se trouve plusieurs langues ou variétés linguistiques d'une même langue, coexistant sur un territoire donné et ayant, des fonctions et des statuts sociaux différents. Les deux variétés peuvent être des dialectes d'une même langue ou deux langues distinctes.

Ce terme est apparu pour la première fois sous la plume du philologue français d'origines grecques Jean PSICHARI qui définit la diglossie comme « *une configuration linguistique dans laquelle deux variétés d'une même langue sont en usage mais l'usage est décalé parce que l'une des variétés est valorisée par rapport à l'autre* »⁵⁵.

De son côté, Marie-Louise MOREAU, définit la diglossie comme suit : « *dans sa plus grande extension, le concept de diglossie est utilisé pour la description des situations où deux systèmes linguistiques coexistent pour les communications internes à cette communauté* »⁵⁶. Cette définition, nous montre que le terme diglossie se confond à celui du bilinguisme et pour les distinguer et démontrer que la diglossie n'est pas équivalente, les sociolinguistes approfondissent et élargissent leurs domaines de recherche.

C'est pourquoi Charles FERGUSON explique que :

*« Il y a diglossie lorsque deux variétés de la même langue sont en usage dans une société avec des fonctions socioculturelles certes différentes mais parfaitement complémentaire. L'une de ces variétés est considérée « haute » (high) donc valorisée, investie de prestige par la communauté : elle est essentiellement utilisée à l'écrit (dans la littérature en particulier) ou dans des situations de formalités formelles, et elle est enseignée. L'autre, considérée comme « basse » (low), est celle des communications ordinaires, de la vie quotidienne et réservée à l'oral »*⁵⁷.

⁵⁵PSICHARI Jean, « un pays qui ne veut pas de sa langue », *Mercure de France*, 1928, disponible sur : <https://Lidl.revues.org> ,(Consulté le 23 février 2022).

⁵⁶ MOREAU Marie-Louise, *Sociolinguistique concepts de base*, Margada, Paris, 1997, p. 125.

⁵⁷ FERGUSON Charles, *Introduction à la sociolinguistique*, Dunod, Paris, 2001, p. 49.

Cela veut dire que Charles FERGUSON distingue deux variétés pratiques sous l'effet d'un ensemble de facteurs extralinguistiques qui est parfois le choix de telle ou telle langue par le sujet parlant. Il ajoute aussi que l'une des variétés est considérée « haute » valorisée, standardisée, enseignée à l'école, possédait d'un prestige social supérieur, réservé aux domaines sociaux, autrement dit aux situations formelles (l'administration, la justice, la religion ; la littérature). L'autre considérée comme « basse » est utilisée dans les situations informelles autrement dit dans les échanges familiaux quotidiens. Ces deux variétés donc sont utilisées tout de même par les mêmes locuteurs. Si nous appliquons la diglossie au sens de Charles FERGUSON au contexte linguistique de l'Algérie, nous constatons que les Algériens utilisent deux variétés distinctes de la même langue. On distingue alors :

- L'arabe classique qui a un statut supérieur. Il est considéré comme la variété « haute » ou de prestige.
- L'arabe dialectal (généralement la langue maternelle), qui est un statut inférieur. Il est nommé comme variété « basse ».

Joshua FISHMAN, à son tour va plus loin et propose : « à la suite de Ferguson, une extension, de modèle de diglossie à des situations sociolinguistiques où deux langues (et non pas seulement variété de la même langue) sont en distribution fonctionnelle complémentaire »⁵⁸. Et pour établir une distinction entre la diglossie et le bilinguisme, il indique à travers ces travaux que par opposition à ce deuxième qui se présente comme un fait individuel, la diglossie, quant à elle, est un fait social, produit d'une communauté linguistique.

« Son modèle (Fishman) articule la diglossie (comme fait social) et bilinguisme (fait individuel) »⁵⁹, c'est à dire que le bilinguisme dans le contexte où l'individu aurait la capacité de parler plusieurs langues et la diglossie est l'utilisation de plusieurs langues dans une société.

5. L'insécurité linguistique

En 1966, le fondateur de la sociolinguistique William LABOV a mis en évidence le concept de l'insécurité linguistique. Ce concept apparaît pour la première fois dans son ouvrage « *Sociolinguistique* » en 1976. William LABOV a travaillé sur la stratification

⁵⁸FISHMAN Joshua, *La sociolinguistique*, Paris, P. U.F, collection que sais-je, 1993, p. 120.

⁵⁹ Ibid.

sociale en 1966. Ses travaux donnèrent naissance à la notion « *d'insécurité linguistique* ». Il étudiait précisément un changement linguistique en cours dans la communauté new-yorkaise relatif à la prononciation du phonème (r) dans les grands magasins.

Ce concept est défini comme étant : « *La norme d'items pour lesquels un locuteur distingue entre sa propre prononciation et la prononciation correcte* »⁶⁰. Il observe à ce moment qu'il y avait une discordance entre ce que certains locuteurs prétendent prononcer et ce qu'ils prononcent effectivement.

William LABOV est arrivé à constater que les locuteurs de la petite bourgeoisie présentaient un cas typique d'insécurité linguistique, d'où il s'ensuit que, même âgés, ils adoptent de préférence des formes de prestige usitées par les membres plus jeunes de la classe dominante. *Selon le même auteur précédemment cité, « Les fluctuations stylistiques, l'hypersensibilité à des traits stigmatisés que l'on emploie soi-même, la perception erronée de son propre discours, tous ces phénomènes sont le signe d'une profonde insécurité linguistique chez les locuteurs de la petite bourgeoisie »*⁶¹.

L'insécurité linguistique a été discutée et définie par un nombre considérable de chercheurs. Ces derniers l'ont étudié différemment chacun selon son propre champ de recherche, sa discipline (sociolinguistique, linguistique, psycholinguistique, psychologique, ethnolinguistiques) nous tenons à évoquer ici, les différentes définitions présentées par ces linguistes.

Louis-Jean CALVET définit les deux notions sécurité /insécurité linguistique comme suit : « *On parle d'insécurité linguistique lorsque, pour des raisons sociales variées, les locuteurs ne se sentent pas mis en question dans leurs façons de parler, lorsqu'ils ont considéré leur norme comme la norme. A l'inverse, il y a insécurité linguistique lorsque les locuteurs considèrent leur façon de parler comme peu valorisante et ont en tête un autre modèle plus prestigieux, mais qu'ils ne pratiquent pas* »⁶².

Selon Louis-Jean CALVET, il y a insécurité linguistique quand un locuteur se trouve dans une communauté linguistique où est pratiquée une langue qu'il ne maîtrise pas. Il la juge comme inappropriée, non valorisante et non correspondante à la norme prestigieuse, qu'il veut atteindre.

⁶⁰ LABOV William, *la Sociolinguistique*, Paris, éd De Minuit, 1976, p. 200.

⁶¹ Ibid, p. 200.

⁶² CALVET Louis-Jean, op.cit. p. 47.

En 1982, à la suite de William LABOV, Pierre BOURDIEU propose dans son ouvrage « *Ce que parler veut dire* », une analyse des échanges linguistiques, qui s'inscrit dans la continuité des travaux de Labov sur les stratifications sociales.

D'après Pierre BOURDIEU, « *Ce qui est remis en question dès que deux locuteurs se parlent, c'est la relation objective entre leurs compétences, non seulement leur linguistique (leur maîtrise plus ou moins accomplie du langage légitime) mais aussi l'ensemble de compétence sociale, leur droit à parler, qui dépend objectivement de leur sexe, leur âge, leur religion, leur statut économique et leur statut social* »⁶³.

C'est-à-dire, lorsque deux locuteurs communiquent, c'est parce qu'ils ont la capacité de s'exprimer et de parler (maîtrise de la langue), pas seulement au niveau de la langue mais aussi selon leurs rôles dans la communauté et leurs compétences sociales qui les poussent vers l'affirmation de leur identité lors de la communication.

Dans le même ordre d'idées, Pierre Bourdieu ajoute le concept de « *marché linguistique* ». En effet, il explique le phénomène d'insécurité linguistique comme étant le résultat du marché linguistique : « *[...] corrections ponctuelles ou durables, auxquelles les dominés, par un effort désespéré vers la correction, soumettent, consciemment ou inconsciemment, les aspects stigmatisés de leur prononciation, de leur lexique (avec tous les ormes d'euphémisme), de leur syntaxe ; ou dans le désarroi qui leur fait « perdre tous leurs moyens », les rendant incapables de « trouver leurs mots », comme s'ils étaient soudain dépossédés de leur propre langue* »⁶⁴.

Dans ce marché linguistique ils existent des locuteurs de la classe dominée et des locuteurs de la classe dominante. Ces derniers parlent la langue légitime, quant aux locuteurs de la classe dominée, ils maintiennent en état d'insécurité linguistique en essayant d'imiter le modèle linguistique de la classe dominante.

Michel FRANCARD est considéré comme le premier linguiste qui a tenté de définir le terme celui de l'insécurité linguistique, qui en étudiant le phénomène dans un milieu d'enseignement, a mis en lumière la relation entre l'insécurité linguistique et la scolarisation en 1989. Le principe de Michel FRANCARD, est le même de GUANIER.

⁶³ BOURDIEU Pierre, *Ce que parler veut dire : L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982, p. 35.

⁶⁴Ibid.

Michel FRANCARD a explicitement mis en rapport la sécurité linguistique/insécurité linguistique et la conscience normative : « *Les locuteurs dans une situation d'insécurité linguistique mesurent la distance entre la norme dont ils ont hérité et la norme dominant le marché linguistique. L'état de sécurité linguistique, par contre, caractérise les locuteurs qui estiment que leurs pratiques linguistiques coïncident avec les pratiques légitimes, soit parce qu'ils sont effectivement les détenteurs de la légitimité, soit parce qu'ils n'ont pas conscience de la distance qui les sépare de cette légitimité* »⁶⁵. C'est-à-dire que l'insécurité linguistique se trouve lorsque les locuteurs sont conscients de la distance qui existe entre leur langue et la langue légitime.

Michel FRANCARD ajoute également : « [...] leur scolarité leur a permis de prendre la mesure du fossé qui sépare la légitimité des usages linguistiques dans leur communauté – et qu'ils pratiquent sans se l'avouer – et celle du « bon usage » véhiculé par l'institution scolaire. Par l'école, ils sont devenus porte-parole d'un ostracisme qui les frappe eux-mêmes »⁶⁶. De ce point de vue, l'insécurité linguistique est liée avec la connaissance et la conscience qu'au locuteur de la norme linguistique de sa communauté. Plus il en a conscience, plus il perçoit la distance entre la forme légitime et sa propre façon de parler, et donc plus il est en insécurité sur le plan linguistique. Or, cette connaissance de la norme dépend du taux de scolarisation, l'école étant l'institution linguistique « normative » dans laquelle est acquise non seulement la perception de variétés régionales, mais aussi leur dépréciation par rapport à la langue de référence.

6. Les représentations sociolinguistiques

Aujourd'hui, la notion de représentation est de plus en plus présente dans le champ des études portant sur les langues, leur appropriation et leur transmission. Commençons par la définition de représentation, cœur du paradigme représentationnel. Ce concept a ses origines dans la sociologie et psychologie sociale.

Il suffit de feuilleter n'importe quel ouvrage de sociolinguistique pour comprendre qu'il s'agit d'un terme considérablement travaillé dans ces deux disciplines et souvent sollicité

⁶⁵ FRANCARD Michel, « Insécurité linguistique » in : MOUREAU, Marie-Louise, *Sociolinguistique, Concepts de base*, Liège, Mardaga, 1997, p. 172.

⁶⁶ FRANCARD Michel, « Insécurité linguistique en situation de diglossie : cas de L'Ardenne Belge » In : *Revue Québécoise de linguistique théorique et appliquée*, 1989, p. 151.

par les sociolinguistes. La langue est avant tout, « *un ensemble de pratiques et de représentations* »⁶⁷. Affirme Louis-Jean CALVET.

Denise JODELET fut une des premières sociologues à en donner une définition précise : « *C'est une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourante à la construction d'une réalité commune à un ensemble social* »⁶⁸. Les représentations apportent ainsi des « *versions de la réalité, communes et partagées et remplissent des fonctions identitaires au sein d'un groupe ou communauté* »⁶⁹.

En outre, les représentations nous permettent, évoque Denise JODELET, de régir les relations avec le monde et les autres et de guider nos pratiques sociales à partir d'un système d'interprétation.

C'est la sociologie du langage, un des domaines de la sociolinguistique, qui s'occupe de classer les attitudes et les représentations des locuteurs vis-à-vis des pratiques linguistiques. Nommée aussi représentation sociolinguistique, « *c'est une catégorie des représentations sociales. Même si la notion, d'un point de vue épistémologique, fonctionne de manière autonome dans certains secteurs des sciences du langage* »⁷⁰. Il convient de situer la problématique des représentations par référence à son champ disciplinaire originel : la psychologie sociale.

La sociolinguistique, depuis sa constitution comme discipline autonome, accorde un intérêt particulier à l'étude des différents phénomènes épi-linguistiques. Ces derniers constituent aujourd'hui, un outil d'observation tellement efficace que l'étude des représentations des langues, repérables à travers les attitudes et les opinions des locuteurs, soit incontournable dans de nombreux phénomènes sociolinguistiques et sociaux, tels l'évolution et le devenir de tout parler.

Pierre Bourdieu pour sa part préfère attribuer aux représentations une fonction de « *manipulation symbolique* ». Il souligne que des critères comme la langue et l'accent : « [...] *sont l'objet de représentations mentales, c'est-à-dire d'actes de perceptions et d'appréciation, de connaissance et de reconnaissance, [...] de représentations objectives,*

⁶⁷ CALVET Louis-Jean, op.cit. p. 165.

⁶⁸ JODELET Denise, *les représentations sociales*, 2003, pp. 49-53.

⁶⁹ Ibid, p. 13-14.

⁷⁰BOYER Henri, cité par, Bachir Bessai, « Insécurité linguistique en contexte minoritaire algérien : enquête sociolinguistique auprès des locuteurs de Tasahlit », *Multilinguales* [En ligne], 11 | 2019, mis en ligne le 17 juillet 2019, p.102.

dans des choses (emblèmes, drapeaux, insignes, etc.) ou des actes, des stratégies intéressées de manipulation symbolique qui visent à déterminer la représentation (mentale) que les autres peuvent se faire de ces propriétés et de leurs porteurs »⁷¹.

Suivant la pensée de Pierre Bourdieu, les représentations, peuvent agir dans le monde en tant que marqueurs des aspects linguistiques et socioculturels d'un groupe d'individus Ils suscitent alors l'élaboration des systèmes de références, ce qui enchaîne par la suite une construction symbolique d'éléments permettant de différencier un groupe d'un autre, d'identifier un sujet comme appartenant à une communauté en particulier et non à une autre.

7. Le stéréotype

Le mot « stéréotype » est construit à partir du terme latin « typus » désignant un modèle, une image, précédé du préfixe « stéré », lui-même dérivé du grec ancien « stéréos », signifiant ferme, dur.

Les stéréotypes sont définis par Jean LEYENS comme : « *les croyances partagées concernant les caractéristiques personnelles, généralement des traits de personnalité, mais souvent aussi des comportements d'un groupe de personnes* »⁷². Une deuxième définition qui contient d'autres détails importants est la suivante : « *le stéréotype est l'image que nous avons des autres, un ensemble de croyances qui présente une image simplifiée des caractéristiques d'un groupe* »⁷³.

Les stéréotypes sont donc des images figées, de l'ordre des croyances et des simplifications de réalités qui sont une généralisation simplifiée appliquée à un groupe entier de personnes, sans tenir compte des différences individuelles. Un stéréotype est une idée caricaturale qu'on se fait d'une personne ou d'une culture en généralisant des traits de caractères réels ou supposés.

D'une manière générale les stéréotypes sont socialement partagés en ce sens qu'ils sont véhiculés et entretenus par l'environnement social (famille, amis, médias, société). Ainsi, par exemple, la plupart des gens tomberont d'accord pour dire qu'un professeur d'université est un homme plutôt petit, bedonnant, mal habillé, intelligent, peu doué pour les

⁷¹BOURDIEU Pierre, op.cit. p. 135-136.

⁷² LEYENS jean, *Stéréotypes et cognition sociale*, Sprimont : Mardaga,1996, P 24, Disponible sur : <https://www.unigissen.de/fbz/fb05/romanistik/sprx/frz/pers/mourraux/proj/seminar/g1-introduction/G1-stereotype> (Consulté le 24 février 2022).

⁷³ Ibid, (consulté le 24 février 2022).

relations sociales, dans les nuages, relativement maladroit et généralement politiquement à gauche, ... et ceci même si la personne à qui l'on pose la question est elle-même professeur d'université.

Pourtant, certains stéréotypes peuvent paraître positifs au premier abord. Par exemple, on dit que les québécois sont chaleureux. Cela revient à généraliser de façons abusives, car tous ne le sont pas. Nous pouvons citer d'autres exemples de stéréotypes : les personnes vivant dans ce quartier sont dangereuses ; les patrons sont tyranniques ; les personnes sont fainéantes.

Par ailleurs Louis-Jean CALVET, souligne que : « *Derrière les stéréotypes se profile la notion de bon usage, l'idée qu'il y a des façons de bien parler la langue et d'autre qui, par comparaison, sont à condamner. On trouve ainsi chez tous les locuteurs une sorte de norme qui les fait décider que telle forme est à proscrire, telle autre à admirer : on ne dit pas comme cela, on dit comme cela, etc* »⁷⁴.

Ces différentes manières de parler une langue peuvent impliquer également des sentiments d'insécurité linguistique, voire même un blocage ou un refus de pratiquer cette langue, d'où une défaillance quant à son apprentissage.

Les stéréotypes ont été longtemps rapprochés des représentations et comme pour les attitudes ces notions se constituent à partir de nos expériences et nos interactions dans la vie sociale.

8. Le préjugé

Le mot préjugé, signifie juger avant. C'est porter un jugement de valeur, avoir des préjugés, c'est formuler un jugement inconsidéré et définitif sur une personne ou un groupe de personne sans les connaître suffisamment.

Citons deux définitions de Jean SIMON : « *Opinion à priori favorable ou défavorable qu'on se fait sur quelqu'un ou quelque chose en fonction de critères personnels ou d'apparences* »⁷⁵

Ou bien

⁷⁴CALVET Louis-Jean, *la sociolinguistique*, 2017, p. 46, tiré du Mémoire : « les représentations sociolinguistiques de la langue française chez les étudiants en sciences Islamiques : Cas d'étude Université Abou Bakr Belkaid Tlemcen ».

⁷⁵ SIMON Jean, *Relig natur*, 1856, P 133, Disponible sur : http://www.abbaye-de-theleme.levillage.org/article.php3?id_article=10. (Consulté le 27 février 2022).

« *opinion toute faite acceptée sans réflexion et répétée sans avoir été soumise à un examen critique, par une personne ou un groupe, et qui détermine, à un degré plus ou moins élevé, ses manières de penser, de sentir et d'agir* »⁷⁶. Le verbe préjuger indique déjà que ce terme fait référence à une évaluation irréfléchie, une idée préconçue sur une personne ou un groupe de personnes.

D'un point de vue sociologique : Gustave-Nicolas Fisher, définit le préjugé comme : « *une attitude de l'individu comportant une dimension évaluative souvent négative, à l'égard des types de personnes ou de groupe, en fonction de sa propre appartenance sociale* »⁷⁷.

En effet, les préjugés se nourrissent des stéréotypes, parce que les préjugés nous sont inculqués par notre environnement social. S'en défaire, demande une prise de conscience, un travail sur soi.

Voici un exemple de préjugé : « *Les deux garçons jouaient au parc. Quand vient l'heure de partir, le petit tomba et se blessa au genou. L'autre ; qui était plus grand, donc plus fort en santé, alla l'aider à se relever. Finalement, les parents arrivèrent et, voyant le grand garçon prêt à prendre le plus petit dans ses bras, ils crièrent, lui disant de cesser de faire mal au plus petit que lui* ».

9. L'identité sociolinguistique

Le mot identité issu de la racine latine idem, « le même », *ce qui est un, suppose avant tout une unité*. Ce terme est d'abord utilisé en psychologie où il désigne ce qui fonde l'unité du « moi » de tout individu, autrement dit ce qui fonde l'individu lui-même, l'individualité.

La notion d'identité se caractérise par sa fluidité, sa polysémie et la richesse de ses connotations. Ainsi, « *elle est effectivement difficile à définir et à analyser* ». C'est aussi une notion qui se trouve au carrefour de différents champs disciplinaires : la psychologie, la sociologie, la psychologie sociale, l'anthropologie. Le concept même de l'identité renvoie à une vision sociologique, anthropologique et linguistique de la culture. Il recouvre une réalité très vaste c'est-à-dire définie à la fois en fonction des institutions sociales, des us et des coutumes, mais aussi du mode de vie qui englobe tous les éléments de l'activité humaine.

⁷⁶ Ibid.

⁷⁷ FISHER Gustave-Nicolas, *Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale*, Paris, Dunond, 1987.

Il est bien vrai que chaque individu possède une conscience identitaire propre à lui ce qui le distingue des autres. De ce fait, l'identité est appréhendée avant tout comme un phénomène individuel. Selon Erik ERIKSON : « *L'identité de l'individu est le sentiment subjectif d'une unité personnelle* »⁷⁸.

Par ailleurs, « *la notion d'identité suppose particulièrement une unité. Elle est utilisée d'abord en psychologie, désignant ce qui fonde l'unité de moi. C'est-à-dire, ce qui fonde l'individualité* »⁷⁹. Abdenour AREZKI. « L'identité est ainsi, en psychologie, perçue comme personnelle, subjective et individuelle, qui englobe la conscience de soi et la représentation de soi ».

La notion d'identité est, de même, un thème central en sociologie, elle signifie ce qui fonde l'individu par la reconnaissance de soi par rapport aux autres. En effet, c'est ce qui fait la difficulté de définir le terme d'identité. Celui-ci évoque à la fois l'un, l'unique et la pluralité. L'un est reconnu comme unique en raison de sa différence par rapport aux autres individus. Cette différence ne peut être perçue que dans le cadre d'un groupe et ne peut exister que si elle est reconnue par l'autre et, par réciprocité, que si l'on considère l'autre comme différent. C'est donc par la prise de conscience de soi et de l'autre que l'identité se construit. De ce fait, Pierre BOURDIEU explique l'identité comme : « *cet être perçu qui existe fondamentalement par la reconnaissance des autres* »⁸⁰.

Conclusion partielle

Ce premier chapitre théorique, nous a conduites à montrer que la situation sociolinguistique algérienne est extrêmement éclectique. En effet, un combat de langue se manifeste sur le sol de notre pays, entre l'arabe classique, l'arabe dialectal, le Tamazigh et le français. Par ailleurs, nous avons pu montrer aussi que l'alternance codique prend trois formes : l'alternance intra phrastique, inter phrastique, extra phrastique et qu'elle remplit plusieurs fonctions. Enfin, nous avons pu faire part de divers concepts en lien avec l'alternance codique. Le présent chapitre nous amène donc à ouvrir le chapitre suivant qui mettra en pratique les différents éléments abordés ici.

⁷⁸ Erick Erikson, *Adolescence et crise, La quête de l'identité*, Paris : Flammarion, 1972, Cité par BOUNOUD, A, 2011, p. 6.

⁷⁹ AREZKI Abdenour, « L'identité linguistique : une construction sociale et : ou un processus de construction socio-discursive ? », in : *synergie Algérie*, n° 2, 2008, pp.191-198.

⁸⁰ BOURDIEU Pierre, op.cit. p. 35.

CHAPITRE II
PRESENTATION ET ANALYSE DU
CORPUS

Introduction partielle

Après avoir fini avec la partie théorique, qui consiste en une présentation des théories et des concepts qui sont en rapport avec notre thématique de recherche, nous passons, à présent, au chapitre pratique qui sera consacré à la présentation de notre corpus, à l'explication de la méthodologie d'analyse adoptée et à l'analyse de notre corpus.

I. Présentation du corpus

1. Population d'enquête

Notre choix s'est porté sur les lycéens de la commune de Semaoun (notre lieu de résidence). Nous avons adressé notre questionnaire aux lycéens du lycée CHAHID AREZKI LAURIS. Ledit questionnaire a été distribué à 60 élèves (20 de première année secondaire, 20 de deuxième année secondaire et 20 de troisième année secondaire). 39 de ces élèves sont de sexe féminin et 21 de sexe masculin. Leur âge varie entre 15 ans et 20 ans.

2. Instrument d'enquête

Divers sont les instruments d'enquête, parmi eux : l'entretien et le questionnaire. Dans notre cas, nous avons opté pour le questionnaire, car il permet de viser beaucoup de personnes en un temps réduit. De plus, comme le fait remarquer Louis-Jean Calvet, : « *Le questionnaire occupe la position de choix parmi les instruments de recherches mis à contribution par la sociolinguistique car il permet d'obtenir des données recueillies de façon systématique et se prêtant à une analyse quantitative* »⁸¹. Le questionnaire élaboré dans le cadre de notre enquête se trouve en annexe.

3. Protocole d'enquête

Notre questionnaire a été distribué le 06 février 2022 à nos enquêtés. Notre enquête a débuté par la demande aux élèves de bien vouloir répondre à notre questionnaire. Tous étaient favorables à notre demande. Afin d'assurer le bon déroulement de notre enquête, nous avons d'abord répondu à toutes les interrogations de nos enquêtés au sujet de notre questionnaire en leur expliquant les questions qu'il comporte. Enfin, nous avons récupéré les 60 exemplaires de notre questionnaire un jour après, c'est à dire le 07 février 2022.

⁸¹ CALVET Louis-Jean, op.cit. p. 15.

II. Méthodologie d'analyse du corpus

Toute recherche s'appuie sur une ou plusieurs méthodes qui permettent d'assurer un bon déroulement de la tâche à accomplir. Nous avons choisi d'adopter deux méthodes complémentaires : la méthode qualitative et la méthode quantitative.

La méthode quantitative est une technique de collecte des données qui permet aux chercheurs d'analyser des données chiffrées, l'objectif est souvent d'en déduire des conclusions mesurables statistiquement, répertoriées dans un tableau statistique. A ce propos, GIORDANO et JOLIBERT expliquent que « *la recherche quantitative permet de mieux tester des théories ou des hypothèses. La recherche quantitative est appropriée lorsqu'il existe un cadre théorique déjà bien reconnu. L'étude quantitative ne converge que très rarement sur un seul cadre, elle en propose souvent plusieurs il faut alors les comparer et les combiner* »⁸²

En ce qui concerne la méthode qualitative, elle permet d'analyser et de comprendre des phénomènes, des comportements de groupe, des faits ou des sujets. A ce propos, MAYS et POPE affirment que « *le but de la recherche qualitative est de développer des concepts qui nous aident à comprendre les phénomènes sociaux dans des contextes naturels (plutôt qu'expérimentaux), en mettant l'accent sur les significations, les expériences et les points de vue de tous les participants* »⁸³.

⁸² GIORDANO Yvonne et JOLIBERT Alain, « Etude quantitative : définition, techniques, étapes et analyse », 2016, disponible sur : <https://www.scribbr.fr/methodologie/etude-quantitative>, (Consulté le 28 février 2022).

⁸³ MAYS C et POPE N, « *Qualitative Research : Rigour and qualitative research* », BMJ, 311(6997),1995, pp. 109-112, disponible sur : <http://doi.org/10.1136/bmj.311.6997.109>, (consulté le 1 mars 2022).

III. Analyse du corpus

1. Les représentations des lycéens à l'égard du berbère

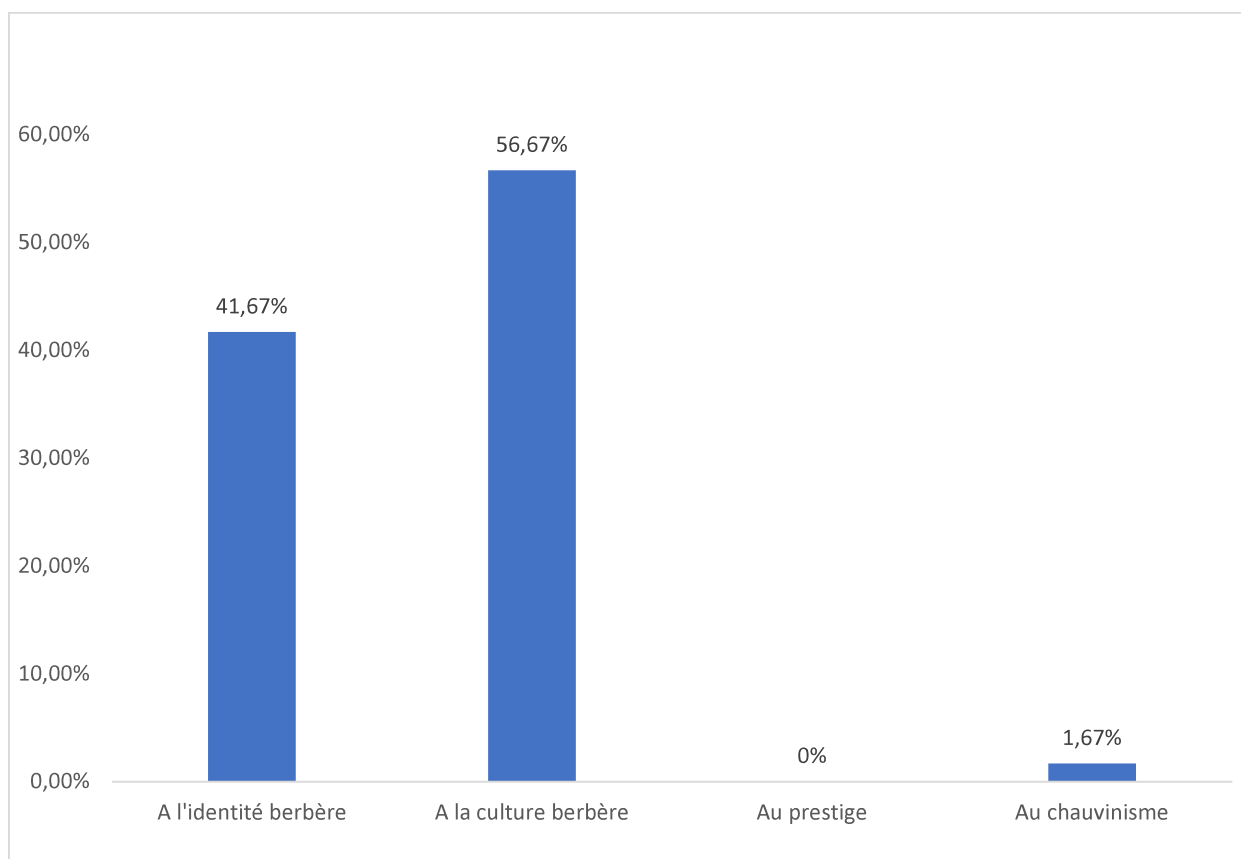
➤ **Question posée**

A quoi associez-vous le berbère ?

➤ **Résultats Obtenus**

Réponses	Nombres
A l'identité berbère	25
A la culture berbère	34
Au prestige	0
Au chauvinisme	1

Tableau 1 : Les représentations des lycéens à l'égard du berbère



Histogramme 1 : Les représentations des lycéens à l'égard du berbère

➤ **Commentaire**

Les berbères comptent en Algérie pour près du tiers de la population, représentant ainsi 25 à 35% de la population algériennes, Selon Salem CHAKER : « *le fond de la population Maghreb est d'origine berbère : l'immense majorité des arabophones actuels ne sont que des berbères arabisés* »⁸⁴.

Conformément aux résultats présentés ci-dessus, nous pouvons constater que 56,67% des lycéens ont associé la langue berbère à la culture berbère, c'est le pourcentage le plus élevé.

Donc, le berbère est non seulement la langue maternelle de nos enquêtés, comme le confirme Khaoula TALEB IBRAHIMI : « *les dialectes berbères actuels sont le prolongement des plus anciennes variétés connues au Maghreb ou plutôt dans l'aire berbérophone, qui s'étend de l'Égypte au Maroc actuel et de l'Algérie au Niger actuel, ils en constituent le plus vieux substrat linguistique et de ce fait, sont en Algérie, la langue maternelle d'une partie de la population* »⁸⁵.

Mais aussi le représentant des traditions berbères qui sont toujours restées très présentes en Algérie, on s'en rend compte lors des événements très spéciaux que sont les mariages, les naissances, les circoncisions, les fêtes religieuses, le henné, mais également dans la vie de tous les jours. A ce sujet, Mouloud MAAMERI déclare ce qui suit : « *la culture n'est pas seulement un héritage reçu, c'est aussi un projet assumé* »⁸⁶.

Ensuite, 41,67% des lycéens ont choisi d'associer le berbère à l'identité berbère, cela veut dire que, le berbère en Algérie est considéré comme une langue identitaire symbolique et historique.

⁸⁴ Salem Chaker, op.cit. p 16.

⁸⁵ TALEB-IBRAHIMI Khaoula, « les algériens et leur(s) langue(s) », Alger, El Hikma », 1997, p.24.

⁸⁶ MAAMERI Mouloud, le berbérisant, disponible sur : <https://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/444?lang=en>, 1917-1989 (Consulté le 3 mars 2022).

2. Les représentations des lycéens à l'égard de l'arabe populaire

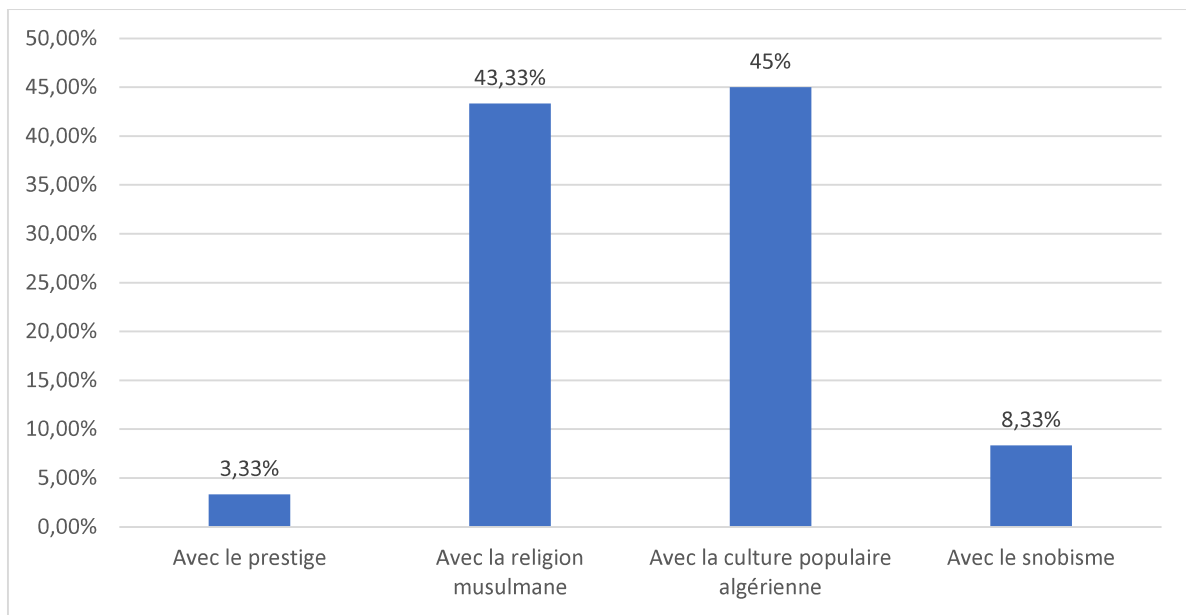
➤ Question posée

Selon vous, avec quoi l'arabe populaire rime-t-il ?

➤ Résultats obtenus

Réponses	Nombres
Avec le prestige	2
Avec la religion musulmane	26
Avec la culture populaire algérienne	27
Avec le snobisme	5

Tableau 2 : Les représentations des lycéens à l'égard de l'arabe populaire



Histogramme 2 : Les représentations des lycéens à l'égard de l'arabe populaire

➤ Commentaire

L'arabe populaire, est considéré comme la langue véhiculaire de l'Algérie. Elle est la langue maternelle de la majorité de la population arabophone. Sur l'arabe populaire, Pierre BOURDIEU déclare ce qui suit : « *Il semble que la quasi-totalité de la population algérienne possède la compétence linguistique de cette langue commune, si l'on entend par langue commune non une langue légitime un artefact dominant, mais la langue maternelle de la majorité des locuteurs nationaux* »⁸⁷.

⁸⁷ BORDIEU Pierre, op.cit.

L'arabe populaire, reste la première langue de communication et compréhension entre locuteurs algériens. Cependant, elle constitue un moyen de communication utilisé majoritairement par les locuteurs algériens dans les échanges de tous les jours. Selon, Khaoula TALEB IBRAHIMI, la langue arabe : « *Est la plus étendue par le nombre de locuteurs mais aussi par l'espace qu'elle occupe. En Algérie, mais aussi dans le monde arabe, elle aurait tendance à se structurer dans un continuum de registres (variétés langagières) qui s'échelonnent du registre le plus normé au moins normé.*

En premier lieu vient l'arabe fusha, puis l'arabe standard ou moderne, véritable langue d'intercommunication entre tous les pays arabophones, ensuite ce que nous appelons le « dialecte cultivé ». Ou l'arabe parlé par les personnes scolarisées, enfin le registre dont l'acquisition et l'usage sont les plus spontanés, ce que l'on nomme communément les dialectes ou parlers qui se distribuent dans tous les pays en variantes locales et régionales »⁸⁸.

D'après les résultats de notre enquête, nous pouvons remarquer que les représentations des lycéens à l'égard de l'arabe populaire concordent à 45 % avec la culture populaire algérienne. Dès lors, nous pouvons penser que l'arabe populaire est considéré comme la langue de la production culturelle populaire. En effet, nombreux sont les films, les pièces théâtrales, et les chansons produits dans cette langue.

Donc, comme l'affirme Khaoula TALEB IBRAHIMI : « *c'est à travers elle que se construit l'imaginaire de l'individu, son univers affectif* »⁸⁹. De plus, l'arabe populaire est associé à 43,33 % à la religion musulmane.

Cela est certainement dû au fait que, l'islam est la religion majoritaire du monde arabe, et ce, selon le texte de la charte d'Alger promu par le président algérien Houari Boumediene : « *L'Algérie est un pays arabo-musulman [...]. L'essence arabo-musulmane de la nation algérienne a constitué un rempart solide contre sa destruction par le colonialisme. Cependant cette définition exclut toute référence à des critères ethniques et s'oppose à toute sous-estimation de l'apport antérieur à la pénétration arabe* »⁹⁰.

Dans la charte précédemment citée, Houari BOUMEDIENE ajoute ce qui suit : « *Le peuple algérien se rattache à la patrie arabe dont il est un élément indissociable. [...] se*

⁸⁸ TALEB IBRAHIMI, Khaoula, op.cit. p. 207.

⁸⁹ Ibid, p. 28.

⁹⁰ BOUMEDIENE Houari, Président Algérien, Chart d'Alger, 1964, Chapitre 3, p. 35, disponible sur : <https://journals.opendition.org/mots/4993>, (consulté le 5 mars 2022)

sont ajoutés progressivement à partir du 7^e siècle, les autres éléments constitutifs de la nation algérienne, à savoir son unité culturelle, linguistique et spirituelle [...] l'islam et la culture arabe étaient un cadre à la fois universel et national [...]. Désormais, c'est dans ce double cadre [...] que va se déterminer le choix de notre peuple et se dérouler son évolution »⁹¹.

3. Les représentations des lycéens à l'égard de l'arabe classique

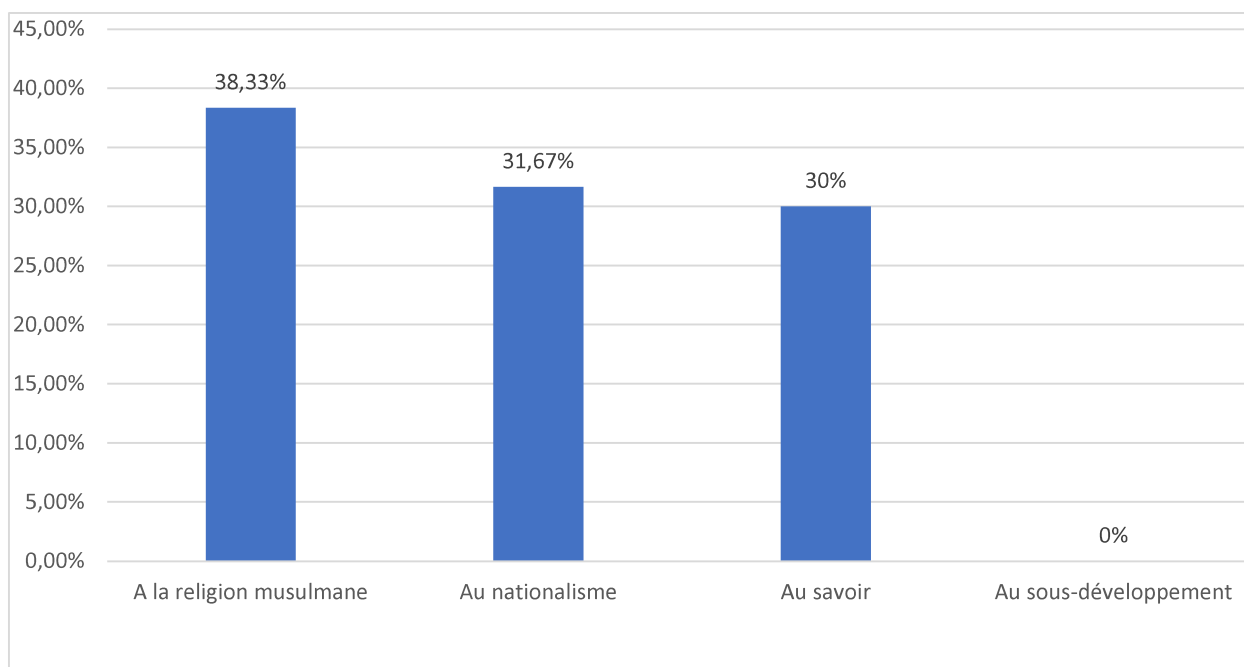
➤ Question posée

A quoi associez-vous l'arabe classique ?

➤ Résultats obtenus

Réponses	Nombres
A la religion musulmane	23
Au nationalisme	19
Au savoir	18
Au sous-développement	0

Tableau 3 : Les représentations des lycéens à l'égard de l'arabe classique



Histogramme 3 : Les représentations des lycéens à l'égard de l'arabe classique

⁹¹ Ibid p.83.

➤ **Commentaire**

L'arabe classique, en Algérie, bénéficie d'un statut de langue nationale et officielle. Il est la langue communautaire de tous les pays arabophones. En Algérie, c'est une langue parlée essentiellement par les personnes scolarisées ; mais elle n'est pas pratiquée quotidiennement par la communauté algérienne, Selon Sabrina MARZOUK : « *Dans la situation linguistique qui caractérise l'Algérie, on compte la présence de l'Arabe littéral, langue de l'école, de la religion et de l'administration judiciaire. Bien qu'il soit la langue officielle, son officialisation reste symbolique puisqu'il a l'une des places les plus réduites dans les usages institutionnels ; banque, poste et télécommunication* »⁹².

A partir des résultats présentés ci-dessus, nous constatons que la majorité de nos enquêtés ont associé l'arabe classique à la religion musulmane, avec un pourcentage de 38,33%, Cela est probablement dû au fait que cette langue est considérée comme étant la langue du Coran. En effet, comme l'affirme Khaoula TALEB IBRAHIMI : « *c'est cette variété choisie par ALLAH pour s'adresser à ses fidèles qui va constituer la norme de la société arabomusulmane la arabiyya fusha des linguistes, grammairiens et rhétoriciens et servira de base à la codification de la langue arabe entre le premier et le quatrième siècle hégirien* »⁹³.

Aussi, 31,67% de notre public d'enquête a corrélé l'arabe classique au nationalisme. Cela dénote que cette langue représente le symbole de l'unité nationale de l'Algérie.

Selon les écrits de Jamel ZENATI, l'arabe classique est une langue imposée par le pouvoir algérien, et c'était Ahmed BEN BELLA, le premier président de l'Algérie, qui l'a imposée pour la première fois à travers son discours de juillet 1963 : « *Nous sommes des Arabes, des Arabes, des millions d'Arabes [...] Il n'a d'avenir pour ce pays que dans l'arabisme* »⁹⁴. Tahar ZABOOT, à son tour affirme, que : « *cette langue étant perçue et considérée comme composante essentielle de l'identité du peuple algérien est en quelque sorte le ciment de l'unité national* »⁹⁵.

⁹²MARZOUK Sabrina, « le français en Algérie, création et variation comme vecteur d'adaptation : le cas de l'emprunt au berbère », in *Congrès Mondial de Linguistique Française-CMLF*, SHS Web of Conferences, 2014, p. 101.

⁹³ TALEB IBRAHIMI Khaoula, op. cit. p. 24.

⁹⁴ ZENATI Jamel, *l'Algérie à l'épreuve de ses langues et ses identités : l'histoire d'un échec répété*, in : Mots, les langages du politique, 2004, p. 137-147 en ligne, <file:///C:/Users/HP/Downloads/Djamel%20Zenati%20les%20langues%20en%20Algérie.pdf> (consulté le 29mars 2022).

⁹⁵ ZABOOT Tahar, thèse de doctorat, « Un code switching algérien : Le parler de Tizi-Ouzou », Université de la Sorbonne, sous la direction de Anne Lefebvre, 1989, p. 80.

Foudil CHERIGUEN ajoute à ce sujet ce qui suit : « *C'est la langue que l'état s'efforce d'imposer depuis l'indépendance de l'Algérie en 1962. Ayant adhéré depuis cette date à la ligue arabe, les dirigeants algériens se sont empressés d'affiner l'arabité de l'Algérie, se gardant bien toutefois de faire figurer dans les principes généraux régissant la société algérienne* »⁹⁶.

Par ailleurs, 30% de nos enquêtés ont associé l'arabe classique au savoir, du fait qu'il est la première langue qu'acquiert l'Algérien instruit, et qu'il l'accompagne pendant 12 ans de scolarité avant d'entamer ses études supérieures.

4. Les représentations des lycéens à l'égard du français

➤ Question posée

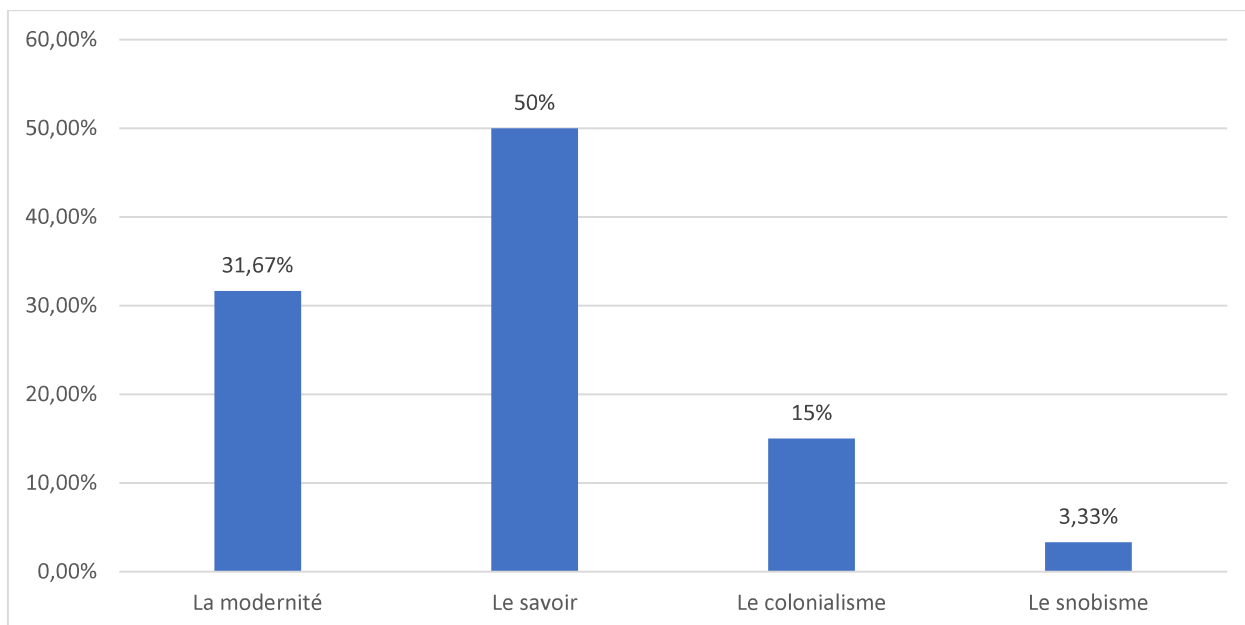
Que représente pour vous le français ?

➤ Résultats obtenus

Réponses	Nombres
La modernité	19
Le savoir	30
Le colonialisme	9
Le snobisme	2

Tableau 4 : Les représentations des lycéens à l'égard du français

⁹⁶CHERIGUEN Foudil, *les mots des uns et les mots des autres*, Les français au contact de l'arabe et du berbère, Casbah, Alger 1997, p. 62-63.



Histogramme 4 : Les représentations des lycéens à l'égard du français

➤ **Commentaire**

L'implantation de la langue française en Algérie remonte à la conquête de 1830. Elle fut la seule langue officielle de l'Algérie de 1830 à 1962. Gilbert GRAND GUILLAUME affirme que : « *la langue française a été introduite par la colonisation. Si elle fut la langue des colons, des algériens acculturés, de la minorité scolarisée, elle s'imposa surtout comme langue officielle, langue de l'administration et de la gestion du pays, dans la perspective d'une Algérie française* »⁹⁷.

Aujourd'hui encore, la langue française gagne du terrain dans le paysage linguistique algérien en général. Dans le domaine de l'enseignement, elle est la première langue étrangère dans le cycle éducatif où elle est enseignée à partir de la troisième année primaire jusqu'à la troisième année du secondaire : « *C'est la première langue étrangère envisagée et enseignée obligatoirement à partir du cycle primaire* »⁹⁸, assura le président Houari BOUMEDIENE.

Elle connaît aussi un renforcement dans l'enseignement supérieur, puisqu'elle est la langue d'enseignement, des sciences et des technologies. Elle est aussi la langue de la formation des élites nationales conférées aux écoles supérieures et grandes écoles dans tous les domaines.

⁹⁷ GRAND GUILLAUME Gilbert, *Langues et représentations identitaires en Algérie*, 1998, pp. 65-78.

⁹⁸ BOUMEDIENE Houari, *Extrait du discours de président*, 1975.

Notons que, la langue française continue toujours à gagner du terrain, grâce notamment aux moyens de communications et aux nouvelles technologies, qui rendent les échanges avec les francophones possibles et intensifs, permettant ainsi l'ouverture sur le monde extérieur en réduisant les distances entre ces pays.

Selon l'ordonnance portant sur l'organisation de l'éducation et de la formation : « *Le français défini comme moyen d'ouverture sur le monde extérieur doit permettre à la fois l'accès à une documentation scientifique d'une part mais aussi le développement des échanges entre les civilisations et la compréhension mutuelle entre les peuples* »⁹⁹.

D'après les résultats de notre enquête, nous pouvons constater que 50% de nos enquêtés corrélaient la langue française au savoir. Cela est certainement dû au fait qu'elle est présente dans tous les secteurs : social, économique, éducatif. C'est la langue d'avancement social et d'ouverture au monde européen. Sebaa RABAH affirme que : « *sans être langue officielle, la langue française véhicule l'officialité, sans être la langue d'enseignement, elle reste la langue de transmission du savoir. Sans être la langue identitaire, elle continue à façonner l'imaginaire culturel collectif par différentes formes et par différents canaux, et sans être la langue d'université, elle est la langue de l'université. Dans la quasi-totalité des structures officielles de gestion, d'administration et de recherche, le travail s'effectue essentiellement en langue française* »¹⁰⁰.

De surcroît, 31,67% de nos enquêtés ont choisi d'associer la langue française à la modernité. En effet, c'est une langue véhiculaire partagée et pratiquée aujourd'hui sans aucun complexe par la société algérienne. Cette langue continue de jouer un rôle important en tant que symbole d'accès à la modernité, au développement et à la prospérité économique. Elle est considérée en Algérie comme étant la langue de prestige et de réussite professionnelle, c'est la langue de la classe supérieure, de la civilisation et du savoir vivre, des droits de l'Homme, et de la démocratie.

⁹⁹ Ordonnance n°76/35 du 16 avril 1976 portant sur l'organisation de l'éducation et de la formation, reprise en 2006.

¹⁰⁰SEBAA Rabah, « Culture et plurilinguisme en Algérie », in : *Trans, Internet- Zeitschrift für Klturwissenschaften*, N°13, Oran, 2002, p. 85.

5. La maîtrise du berbère, de l'arabe populaire et du français par les lycéens

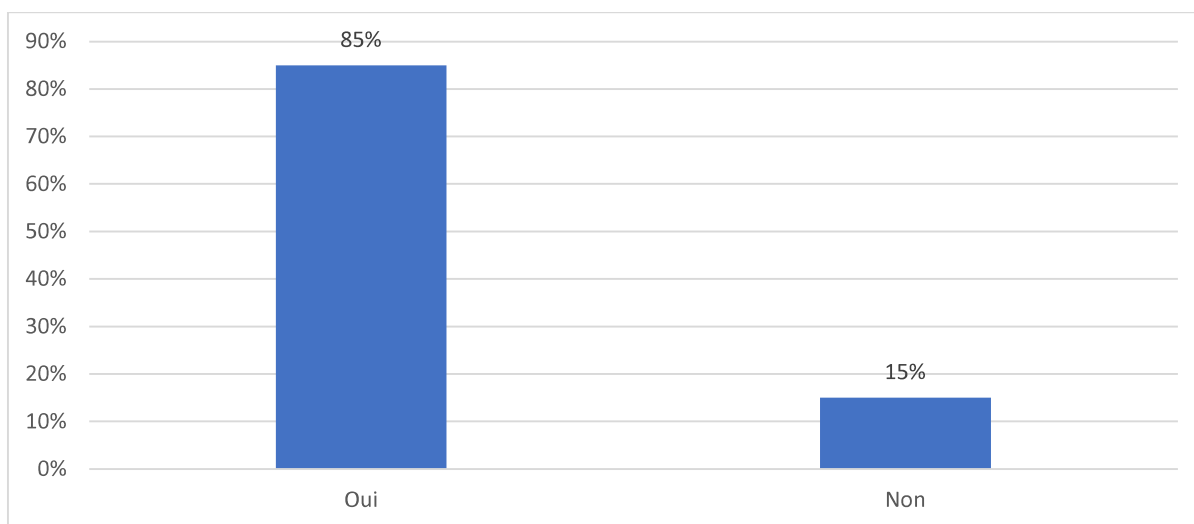
➤ Question posée

Parmi les langues suivantes : le berbère, l'arabe populaire et le français, y a-t-il une langue dont vous avez une très bonne maîtrise ?

➤ Résultats obtenus

Réponses	Nombres
Oui	51
Non	9

Tableau 5 : La maîtrise du berbère, de l'arabe populaire et du français par les lycéens



Histogramme 5 : La maîtrise du berbère, de l'arabe populaire et du français par les lycéens

➤ Commentaire

Le paysage sociolinguistique algérien se caractérise par la coexistence de plusieurs langues ; ce qui illustre bien l'hétérogénéité du pays. Ainsi, dans cet espace, plusieurs langues, se rencontrent et se mélangent. Parmi elles : l'arabe populaire, parlé par la majorité des Algériens ; le berbère, avec ses différentes formes régionales, qui est reconnu récemment par l'instance politique comme langue nationale et officielle ; et le français, héritage colonial en présence dans le parler algérien et première langue étrangère apprise à l'école partir de la troisième année primaire Selon Khaoula TALEB-IBRAHIMI : « *les locuteurs algériens vivent et évoluent dans une société multilingue ou les langues parlées, écrites, utilisées, en l'occurrence l'arabe dialectale, le berbère, l'arabe standard et le français, vivent une*

cohabitation difficile marquée par le rapport de compétition et de conflit qui lie les deux normes dominantes (l'une par la constitutionnalité de son statut de langue officielle, l'autre étrangère mais légitimité par sa prééminence dans la vie économique) d'une part, et d'autre part la constante et têtue stigmatisation des parlers populaires »¹⁰¹.

Conformément aux résultats présentés ci-dessus, nous pouvons remarquer que 85% de notre public d'enquête affirme avoir une très bonne maîtrise du berbère, de l'arabe populaire ou du français. La maîtrise des deux premières langues, en l'occurrence le berbère et l'arabe populaire, s'explique par le fait qu'elles constituent les langues maternelles de notre public d'enquête. Notons qu'une langue maternelle est celle qui est parlée par la mère ou par l'environnement parental immédiat. C'est-à-dire c'est la première langue qu'on apprend. Elle se définit comme celle que le locuteur emploie le plus dans les sphères d'activités les plus diverses, ou encore comme celle à laquelle il s'identifiera de manière privilégiée, parce que c'est la langue emblématique du groupe ou de la communauté auxquels il adhère. Comme l'affirme Gilbert GRANGUILLAUME, la langue maternelle est « *celle par quoi et celle en quoi tout se réalise : la socialisation de l'individu, la structuralisation de son être social* »¹⁰².

S'agissant du français, sa maîtrise par notre public d'enquête s'explique par le fait qu'il consiste en une langue très pratiquée en Algérie. En effet, « *selon un sondage réalisé (...) pour le compte de la revue Le Point auprès de 1400 foyers algériens, il ressort que l'Algérie est le premier pays francophone après la France. Le fait marquant à relever est que 60% des foyers algériens comprennent et/ou pratiquent la langue française, soit plus de deux millions et demi de foyers, représentant une population de plus de 14 millions d'individus de 16 ans et plus. Même si l'enquête a été réalisée au mois d'avril 2000, les tendances dégagées donnent à réfléchir.* »¹⁰³

¹⁰¹TALEB-IBRAHIMI Khaoula, « de la créativité au quotidien, le comportement langagier des locuteurs algériens », in : *de la didactique des langues à la didactique du plurilinguisme*, J. Billiez (Idir), Lidilem, Université de Grenoble 3, 1998, p. 291-298.

¹⁰² GRANGUILLAUME Gilbert, « Arabisation et langues maternelles dans le contexte national au Maghreb », dans *international of journal sociology of language*, 1980-1981, p. 766, disponible sur : <https://archive-ouvertes.fr...pdf>, (consulté le 4 Avril 2022).

¹⁰³ BENMESBAH Ali, « Algérie : un système éducatif en mouvement », in : *Le français dans le monde*, n° 330, 2003, disponible sur : <http://www.fdlm.org/fle/article/330/algerie.php>, (consulté le 5 Avril 2022).

6. L'usage de l'alternance codique par les lycéens

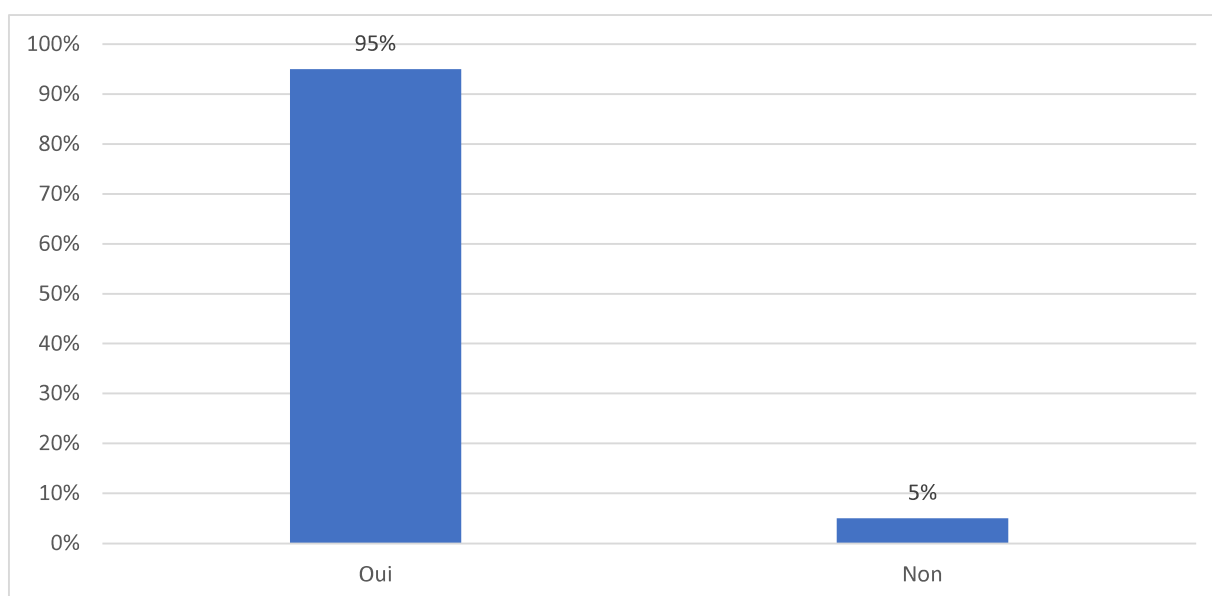
➤ Question posée

Vous arrive-t-il d'utiliser, dans vos discours, des mots ou des phrases appartenant à des langues différentes (berbère, arabe populaire ou français) ?

➤ Résultats obtenus

Réponses	Nombres
Oui	57
Non	3

Tableau 6: L'usage de l'alternance codique par les lycéens



Histogramme 6 : L'usage de l'alternance codique par les lycéens

➤ Commentaire

L'Algérie voit sa population s'exprimer en plusieurs langues : d'abord, en berbère ou en arabe populaire (langues maternelles) ; et ensuite, le français qui reste une langue à forte utilisation en Algérie, une langue d'ouverture sur le monde extérieur. Ce qui fait que les locuteurs algériens ont un large choix de langues à utiliser selon leurs besoins et les situations de leurs vies quotidiennes.

Parmi les phénomènes qui découlent du contact des langues, il y a ce qu'on appelle l'alternance codique, qui est un phénomène linguistique courant voire même très fréquent dans toute communauté linguistique bilingue ou plurilingue.

D'une manière générale, l'alternance codique, est une « stratégie de communication » utilisée par les bilingues ou les plurilingues entre eux. Elle suppose une communication libre et spontanée entre deux ou plusieurs personnes tout en respectant les règles de grammaire de chaque langue ou variété de langue employée. Elle est aussi l'utilisation alternative de deux langues ou plus dans une conversation.

D'après les réponses recueillies à cette question, nous pouvons constater que 95% de nos enquêtés usent de l'alternance codique. Cette alternance peut être, soit entre deux systèmes linguistiques indépendants et parallèles, soit entre deux variétés d'une même langue.

Si l'alternance codique est un phénomène très répandu chez nos enquêtés (malgré le fait qu'ils ont une très bonne maîtrise d'au moins une langue, tel que cela a été mis en exergue à travers les réponses données à la cinquième question), c'est certainement parce qu'elle constitue un outil pratique de communication entre eux, un outil qui leur permet d'exprimer des intentions, de s'affirmer dans leurs sphères communautaires et linguistiques. Elle permet aussi de combler un vide momentané où on se met à la recherche du mot approprié qui exprimera l'idée qu'on a dans la tête mais qu'on ne trouve pas dans la langue de base par un mot d'une autre langue ou variété de langue.

7. L'impact du contexte de la discussion sur le choix de la langue ou des langues utilisée(s) par les lycéens

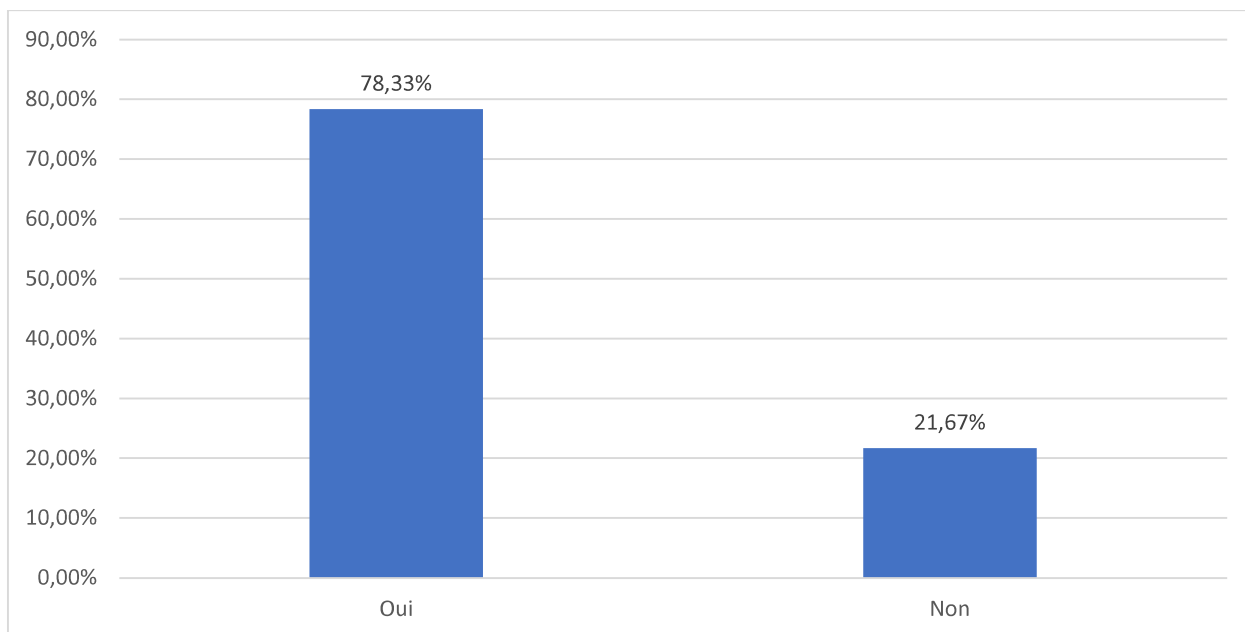
➤ Question posée

Dans une discussion, est-ce que le choix de la langue ou des langues que vous utilisez est déterminé par le contexte de la discussion ?

➤ Résultats obtenus

Réponses	Nombres
Oui	47
Non	13

Tableau 7 : L'impact du contexte de la discussion sur le choix de la langue ou des langues utilisée(s) par les lycéens



Histogramme 7 : L'impact du contexte de la discussion sur le choix de la langue ou des langues utilisée(s) par les lycéens

➤ **Commentaire**

Pendant les échanges verbaux, l'alternance codique est l'un des choix que peut effectuer le locuteur bilingue ou plurilingue pour établir sa communication.

Tel que nous pouvons le remarquer à travers les résultats exposés ci-dessus, 78,33% de nos enquêtés affirment que, dans une discussion, le choix de la langue ou des langues dont ils usent est tributaire du contexte de celle-ci. Ledit choix est, donc, intimement lié, d'une part, au locuteur et, d'autre part, à la situation de communication, puisque le changement de l'un des deux sujets parlants ou le changement de situation impliquent généralement, pour ne pas dire forcément, un changement de langue. Et Même le changement de thème pourrait apparaître comme une réelle contrainte pour un locuteur et le pousser à choisir le code le plus approprié au thème en question. Myers SCOTTON voit que : « *les motivations de l'alternance restent accidentelles et idiosyncrasiques, c'est-à-dire dépendantes de l'activité langagière du sujet et donc non prévisibles linguistiquement. Il n'y a pas de généralisation théorique possible* »¹⁰⁴. John GUMPERZ, pour sa part, considère qu'« *une liste de fonctions ne peut expliquer à elle seule ce que sont les bases de la perception de l'auditeur, ni comment elles affectent le processus d'interprétation.*

¹⁰⁴ CAUBET Dominique, cité par, (MYER Scotten), « Comment appréhender le code switching ? » in, CAUBET Dominique, & CANUT Cécile, *Comment les langues se mélangent*, code switching en francophonie, Paris, L'Harmattan, 2002, p. 10

Il est toujours possible de postuler des facteurs sociaux extralinguistiques ou des éléments de connaissances sous-jacentes qui déterminent l'occurrence de l'alternance »¹⁰⁵.

8. Les raisons de l'usage du français par les lycéens dans des discours en berbère ou en arabe populaire

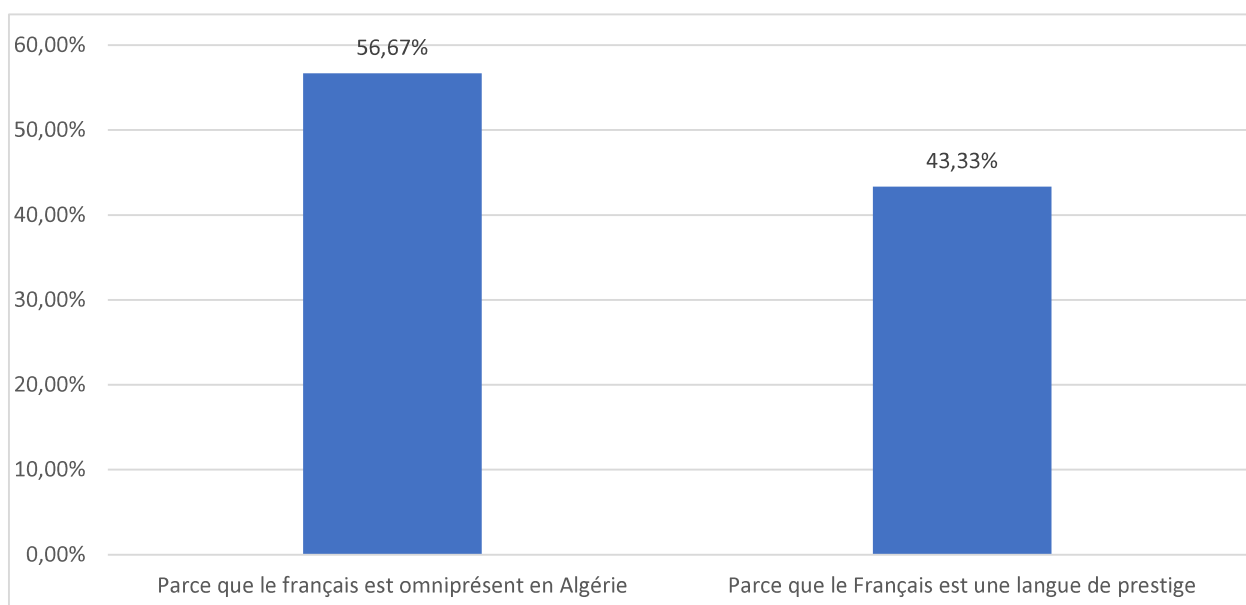
➤ Question posée

Pourquoi introduiriez-vous, dans vos discours en berbère ou en arabe populaire, des mots ou des phrases en français ?

➤ Résultats obtenus

Réponses	Nombres
Parce que le français est omniprésent en Algérie	34
Parce que le français est une langue de prestige	26

Tableau 8 : Les raisons de l'usage du français par les lycéens dans des discours en berbère ou en arabe populaire



Histogramme 8 : Les raisons de l'usage du français par les lycéens dans des discours en berbère ou en arabe populaire

¹⁰⁵ GUMPERZ John, *sociolinguistique interactionnelle, une approche interprétative*, L'harmattan, Paris, 1989, p. 82.

➤ **Commentaire**

De nombreuses civilisations ont occupé le territoire algérien à travers l'histoire. Plusieurs peuples s'y sont succédés afin de coloniser l'Algérie.

Par voie de conséquence, ces conquêtes y ont engendré une coprésence de plusieurs langues qui sont l'arabe populaire, l'arabe classique, le berbère et le français.

D'après les résultats de notre enquête, nous pouvons constater que la majorité (56,67%) de nos enquêtés affirment que l'usage du français dans leurs discours en berbère ou en arabe populaire ; s'explique l'omniprésence du français en Algérie. Il est vrai que dans la vie quotidienne des Algériens, quand ces derniers s'expriment dans leurs langues maternelles (le berbère et l'arabe populaire), il est rare, voire impossible, de ne pas avoir recours au français à travers l'alternance codique. Cela explique le fait que le français est devenu la langue de communication dans les situations formelles et informelles : dans la rue, à l'école, à la maison, etc.

Louise DABENE écrit à ce sujet ce qui suit : « *En Algérie, le français conserve le statut de langue seconde pour toute une génération d'Algériens colonisés, il a laissé des traces importantes sous forme d'emprunts dans l'arabe dialectal* »¹⁰⁶.

La langue française, du fait de sa présence dans les médias nationaux et de sa diffusion par le biais de la scolarité jouit d'une place privilégiée dans la société algérienne. Selon les statistiques du haut conseil de la francophonie rapportées par Rabeh SEBAA : « 30% [des Algériens] sont considérés comme francophones « réel » et le même pourcentage d'individus, c'est-à-dire également 30%, forme la catégorie des francophones « occasionnelles »¹⁰⁷.

« Le français est un butin de guerre », comme l'écrivait KATEB Yacine. Cette expression a été utilisée pour montrer que le français a été acquis lors de la colonisation.

Et effectivement, c'est ce que nous pouvons constater à travers les différents usages du français dans la vie quotidienne des Algériens. D'après Khaoula TALEB-IBRAHIMI :

« *Paradoxalement, c'est après l'indépendance que l'usage du français s'est étendu on a même parlé de francisation à rebours. Les immenses efforts de scolarisation déployés*

¹⁰⁶ DABENE Louise, *Langues et Migrations*, In : Louise Dabene (Ed), Publications de l'Université de Grenoble 3, 1981, p. 39.

¹⁰⁷ SEBAA Rabah, *L'Algérie et la langue française*, L'altérité partagée, Oran, Dar El Gharb, 2002, p. 50-51.

par le jeune Etat algérien expliquent aisément l'expansion de la langue française après 1962
»¹⁰⁸.

En effet, tous les jours, à tous les instants et dans presque toutes les situations, le français est présent en Algérie.

9. Les raisons de l'usage du berbère ou de l'arabe populaire par les lycéens dans des discours en français

➤ **Question posée**

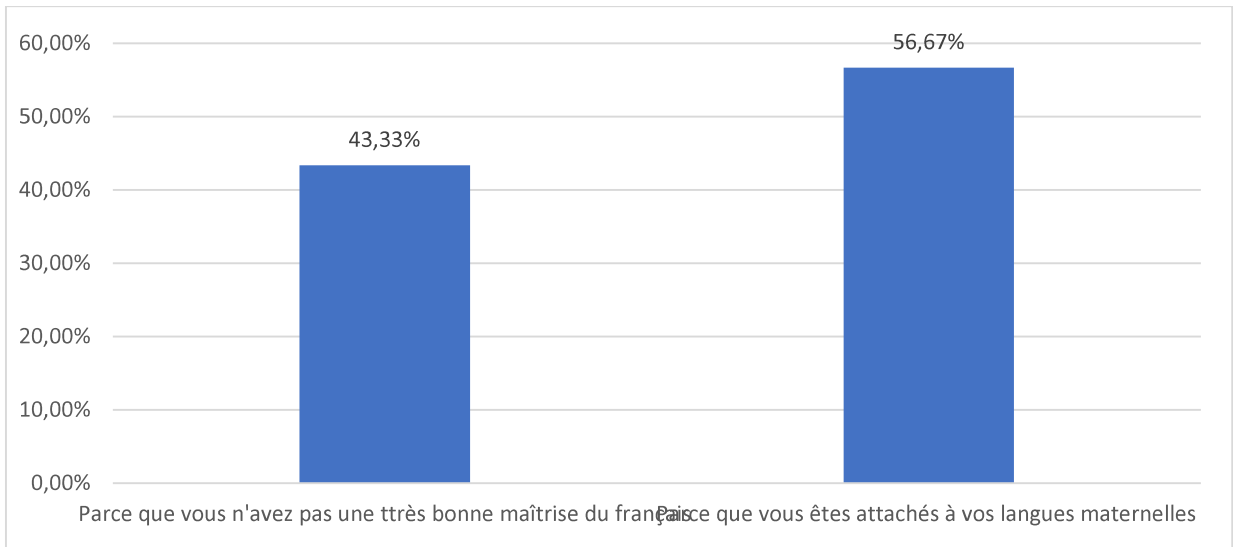
Pourquoi introduiriez-vous, dans vos discours en français, des mots ou des phrases en berbère ou en arabe populaire ?

➤ **Résultats obtenus**

Réponses	Nombres
Parce que vous n'avez pas une très bonne maîtrise du français	26
Parce que vous êtes attachés à vos langues maternelles	34

Tableau 9 : Les raisons de l'usage du berbère ou de l'arabe populaire par les lycéens dans des discours en français

¹⁰⁸ TALEB-IBRAHIMI Khaoula, « Les algériens et leur(s) langue(s) », *éléments pour une approche sociolinguistique de la société algérienne*. Alger : Les Editions El Hikma, (1995, 2ème édition 1997).



Histogramme 9 : Les raisons de l'usage du berbère ou de l'arabe populaire par les lycéens dans des discours en français

➤ **Commentaire**

En Algérie, les langues maternelles sont représentées par des parlers arabes et par des parlers berbères dans certaines régions telles que la Kabylie. Mais presque tout le pays fonctionnait auparavant en français : enseignement, administration, environnement, secteur économique, etc. Aujourd'hui, le français est toujours considéré comme la clé nécessaire pour poursuivre des études (notamment à l'étranger), ou pour trouver un emploi. Il est présente en Algérie dans le langage quotidien par son association aux autres langues parlées, dans le cadre de l'alternance codique. A ce sujet, Gilbert GRANDGUILLAUME déclare ce qui suit : « *trois langues sont utilisées [en Algérie] : la langue arabe, la langue française et la langue maternelle. Les deux premières sont des langues de culture, de statut écrit. Le français est aussi pratiqué comme langue de conversation. Toutefois, la langue maternelle, véritablement parlée dans la vie quotidienne, est toujours un dialecte, arabe ou berbère* »¹⁰⁹.

D'après les résultats de notre enquête, nous pouvons remarquer que la plupart de nos enquêtés (56,67% d'entre eux) justifient les raisons de l'usage du berbère ou de l'arabe populaire dans des discours en français par leurs attachements à leurs langues maternelles.

La langue maternelle, dite aussi langue natale, est la première langue acquise par le biais de l'interaction avec l'entourage, cela explique donc l'attachement du sujet parlant à cette langue. En effet, selon Elie BAJARD : « *la langue maternelle est la langue de l'identité individuelle voire nationale* »¹¹⁰. Lev VYGOTSKI ajoute à ce sujet ce qui suit : « *l'apprentissage de la Langue maternelle s'opère de manière inconsciente et elle est acquise par l'enfant spontanément à travers des expériences provoquées par le contact avec son environnement immédiat* »¹¹¹. Henri BESSE, pour sa part, souligne que : « *par la langue maternelle, on entend une langue acquise dès le plus jeune âge par simple interaction avec la mère et plus largement avec l'environnement familial, langue qui est supposée mieux maîtrisée que toute autre acquise ou apprise ultérieurement : d'où les dénominations synonymes de langue première ou langue native* »¹¹².

¹⁰⁹ GRANDGUILLAUME Gilbert, *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*, Paris, édition Maisonneuve et Larose, 1983, p.11.

¹¹⁰BAJARD Elie, « langue rivale », in *Le français dans le monde*, n° 315, Mai-Juin 2011, P 39.

¹¹¹ VYGOTSKI Lev, *Pensée et Langage*, Edition social, Paris 1985.

¹¹² BESSE Henri, « Les langues et leur enseignement/apprentissage », in : *Revue des travaux de didactique du français langue étrangère* n° 17, 1987, p. 46.

10. L'opinion des lycéens sur l'alternance codique

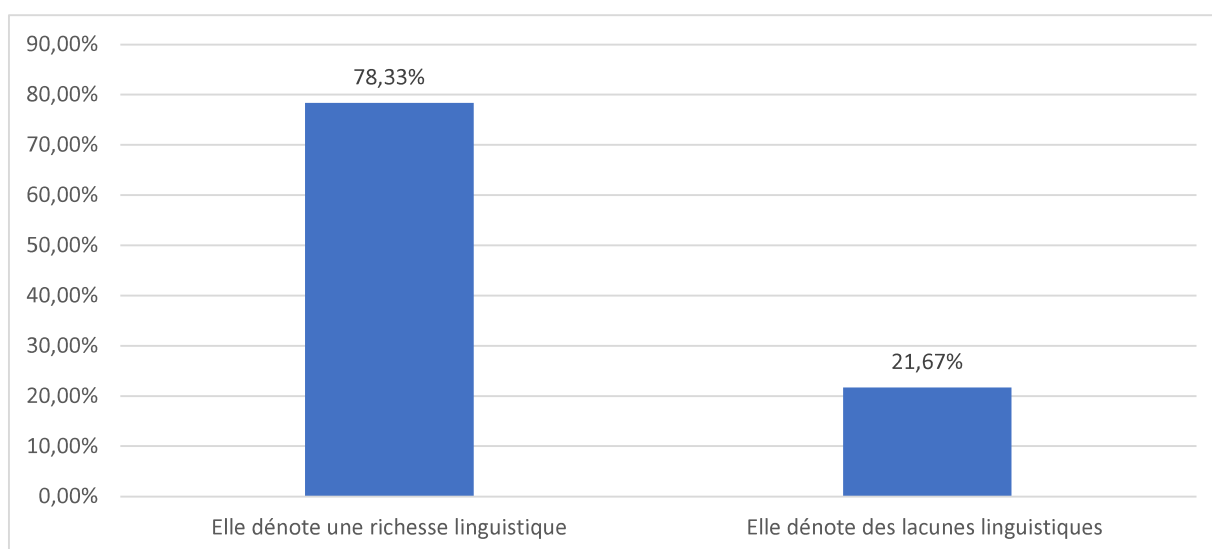
➤ Question posée

Que pensez-vous de l'alternance codique ?

➤ Résultats obtenus

Réponses	Nombres
Elle dénote une richesse linguistique	47
Elle dénote des lacunes linguistiques	13

Tableau 10 : L'opinion des lycéens sur l'alternance codique



Histogramme 10 : L'opinion des lycéens sur l'alternance codique

➤ Commentaire

Les langues pratiquées dans les différentes situations de la communication quotidienne des Algériens se trouvent en contact continu. De ce contact résultent différents phénomènes sociolinguistiques, dont l'alternance codique. Cette dernière, qui est une stratégie de communication naturelle utilisée à l'oral, permet au locuteur de se servir des langues qu'il maîtrise dans des situations aussi diverses que variées.

D'après les réponses recueillies à la question ci-dessus, nous pouvons constater que la majorité (78,33%) de notre public d'enquête pense que l'alternance codique dénote une richesse linguistique. En d'autres termes, ladite alternance dénote la pratique (voire la maîtrise) de deux ou de plusieurs langues.

En effet comme l'affirme Pénélope GARDNER-CHLOROS :« *il y a code switching parce que la majorité des populations emploie plus d'une langue et que chacune de ces langues à ses structures propres ; de plus chacune peut comporter des dialectes régionaux ou sociaux, des variétés et des registres distincts dans un discours ou une conversation* »¹¹³. Donc, le fait que les utilisateurs de l'alternance codique puissent communiquer effectivement les uns avec les autres est une raison suffisante pour considérer l'alternance codique comme étant une richesse linguistique.

Conclusion partielle

Au fil de ce deuxième chapitre qui porte sur l'aspect analytique de notre travail, nous avons présenté notre corpus, fait part de la méthodologie d'analyse de celui-ci et analysé les données fournies par notre enquête sociolinguistique sous forme de questionnaire.

L'analyse des réponses données à notre questionnaire nous a permis de prendre connaissance des représentations que nos enquêtés se font des langues en présence en Algérie, à savoir le berbère, l'arabe populaire, l'arabe classique et le français. En outre, ladite analyse nous a révélé que notre public d'enquête use grandement de l'alternance codique (malgré le fait qu'il maîtrise au moins une langue) et que le choix des langues employées lors de celle-ci est tributaire du contexte de discussion. Par ailleurs, de cette analyse, nous avons pu déduire qu'en alternant entre les langues, nos enquêtés emploient le berbère et l'arabe populaire en raison de leur attachement à leurs langues maternelles et emploie le français car il s'agit d'une langue omniprésente en Algérie. Enfin, l'analyse en question nous a montré que le phénomène d'alternance codique est considéré comme étant une richesse linguistique par notre public d'enquête.

¹¹³ GARDNER-CHLOROS Pénélope, *Code switching : approches principale et perspectives dans la linguistique*, in : La linguistique, fasc2, Paris, PUF, 1983, p. 21.

CONCLUSION GENERALE

Au terme de notre mémoire intitulé « L'alternance codique chez les lycéens : cas des lycéens de la commune de Semaoun », nous avons remarqué que l'alternance codique est un phénomène linguistique fortement présent chez nos enquêtés et très déterminante de la façon dont les échanges se font entre ces derniers, en ce sens qu'ils valorisent l'alternance codique et la considèrent comme une pratique courante et nécessaire à leurs échanges langagiers.

Dans notre enquête, nous nous sommes appuyées sur un questionnaire comportant un ensemble de questions se rapportant, entre autres, aux représentations que nos enquêtés nourrissent à l'égard des langues présentes dans le paysage sociolinguistique algérien, en l'occurrence le berbère, l'arabe populaire, l'arabe classique et le français. Ces questions ont centralement, pour but de déterminer les facteurs déclencheurs de l'alternance codiques chez nos enquêtés. L'analyse des réponses données aux questions précédemment citées nous a permis de constater, que la majorité de ces derniers associent le berbère à la culture berbère, l'arabe populaire à la culture populaire algérienne, l'arabe classique à la religion musulmane et le français au savoir.

Par ailleurs, à travers l'analyse des autres questions constitutives de notre questionnaire, nous avons pu remarquer que l'alternance codique est une forme d'expression originale, un indicateur de compétences des sujets parlants, qui se réalise à travers l'utilisation de deux ou de trois langues (le berbère, l'arabe populaire et le français). Notons que le choix des langues à utiliser dans leur interaction dépend du contexte de discussion. En outre, nous avons déduit de cette analyse, d'une part, que l'usage du français par nos enquêtés, dans des discussions en berbère ou en arabe populaire, s'explique par l'omniprésence du français en Algérie. D'autre part, que l'usage du berbère ou de l'arabe populaire par nos enquêtés, dans des discours en français, s'explique par leur attachement à leurs langues maternelles.

En définitive, notre recherche sur notre thème de mémoire fut très attrayante et très enrichissante. Nous espérons qu'elle constituera un point de départ pour des recherches ultérieures telles que la comparaison entre l'alternance codique chez les lycéens des différentes communes de la wilaya de Bejaia.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Ouvrages

- ASSELAH-RAHAL Safia, *Plurilinguisme et migration*, Paris, l'Harmattan, Coll. Espaces discursifs, 2004.
- BOURDIEU Pierre, *Ce que parler veut dire : L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982.
- CHERIGUEN Foudil, *Les mots des uns et les mots des autres*, Les français au contact de l'arabe et du berbère, Casbah, Alger 1997.
- DABENE Louise, *Langues et Migrations*, In : Louise Dabene (Ed), Publications de l'Université de Grenoble 3, 1981.
- DUBOIS Jean et ALL, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, Paris, 2007.
- DUBOIS Jean et ALL, *Dictionnaire de linguistique*, Larousse, PARIS, 1973.
- ERIKSON Erick, *Adolescence et crise, La quête de l'identité*, Paris : Flammarion, 1972, Cité par BOUNOUD, A, 2011.
- FERGUSON Charles, *Introduction à la sociolinguistique*, Dunod, Paris, 2001.
- FISHER Gustave-Nicolas, *Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale*, Paris, Dunod, 1987.
- FISHMAN Joshoua, *La sociolinguistique*, Paris, P. U.F, Collection Que sais-je, 1993.
- GARDNER-CHLOROS Pénélope, *Code switching : approches principales et perspectives dans la linguistique*, in : La linguistique, fasc2, Paris, PUF, 1983.
- GRANDGUILLAUME Gilbert, *Langues et représentations identitaires en Algérie*, 1998.
- GRANGUILLAUME Gilbert, *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*, Paris, Edition Maisonneuve et Larose, 1983.
- GUMPERZ John, *sociolinguistique interactionnelle, une approche interprétative*, L'harmattan, Paris, 1989.
- HAMERS Josiane et BLANC Michel, *Bilinguisme et Bilinguisme*, Mardaga, 1983.
- JODELET Denise, *Les représentations sociales*, 2003.
- JOSIANE Hamers et MICHEL Blanc, *Bilinguisme et Bilinguisme*, Mardaga, 1983, Cité par, ASSELAH-RAHAL Safia, 1994.
- LABOV William, *La Sociolinguistique*, Paris, Ed De Minuit, 1976.
- LUDI George et PY Bernard, *être bilingue*, 2003.

- MARTINET André, *Éléments de linguistique générale*, Armand Colin, Paris, 1970.
- MOREAU Marie-Louise, *Sociolinguistique concepts de base*, Margada, Paris, 1997.
- QUEFFELEC Ambroise et AL (Idir), *Le français en Algérie, lexique et dynamique des langues*, De Boeck Supérieur, 2002. RAHAL Assalah Safia, *Plurilinguisme et migration*, l'Harmattan, 2004.
- SEBAA Rabah, *L'Algérie et la langue française, L'altérité partagée*, Oran, Dar El Gharb, 2002.
- VYGOTSKI Lev, *Pensée et Langage*, Edition social, Paris 1985.
- WEINREICH Uriel, *Langage in contact*, 1953, Cité par MOUREAU Marwa, 1997.

Articles internet

- ASSELAH-RAHAL Safia, « La francophonie en Algérie : mythe ou réalité », *cultures et langues, la place des minorités*, http://www.initiatives.refer.org/Initiatives-2001/_notes/sess610.htm (Consulté le 12 février 2022).
- BENMESBAH Ali, « Algérie : un système éducatif en mouvement », in : *Le français dans le monde*, n° 330, 2003, disponible sur : <http://www.fdlm.org/fle/article/330/algerie.php> (consulté le 5 Avril 2022).
- BOUMEDIENE Houari, Président Algérien, Chart d'Alger, 1964, Chapitre 3, disponible sur : <https://journals.openedition.org/mots/4993> (consulté le 5 Mars 2022).
- CHAKER Salem, *texte en linguistique Berbère*, introduction au domaine berbère), Paris, CNRS, 1984, Disponible sur : <https://journals.openedition.org/encyclopedieberber/314?gathStatlcon=true&lang=en>, (Consulté le 25 février 2022).
- Lionel Jean, « La politique linguistique d'arabisation », Extrait de l'article 3 de la Constitution, disponible sur : https://www.axl.cefan.ulaval.ca/afrique/algerie-3Politique_ling.htm, 2021, (consulté le 24 février 2022).
- Lionel JEAN, « Situation géographique et démolinguistique », citation de FELLAG Mouhamed, Comédien algérien, disponible sur, <https://www.axl.cefan.ulval.ca/afrique/algerie-1demo.htm>, 2022, (consulté le 02 février 2022).

- GIORDANO Yvonne et JOLIBERT Alain, « Etude quantitative : définition, techniques, étapes et analyse », 2016, disponible sur : <https://www.scribbr.fr/methodologie/etude-quantitative>, (Consulté le 28 février 2022).
- GRANGUILLAUME Gilbert, « Arabisation et langues maternelles dans le contexte national au Maghreb », dans *international of journal sociology of language*, 1980-1981, disponible sur : <https://archive-ouvertes.fr...pdf> (Consulté le 04 Avril 2022).
- GRANGUILLAUME Gilbert, *langues et représentations identitaires en Algérie*, 1998, disponible sur : http://granguillaume.free.fr/ar_ar/langrep.html (Consulté le 26 février 2022).
- LEYENS Jean, *Stéréotypes et cognition sociale*, Sprimont : Mardaga, 1996, disponible sur : <https://www.unigissen.de/fbz/fb05/romanistik/sprx/frz/pers/mourraux/proj/seminar/g1-introduction/G1-stereotype> (Consulté le 24 février 2022).
- MAAMERI Mouloud, *le berbérisant*, 1971,1989, disponible sur : <https://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/444?lang=en> (consulté le 3 Mars 2022).
- MAYS C et POPE N, *Qualitative Research : Rigour and qualitative research*, BMJ, 311(6997),1995, disponible sur : <http://doi.org/10.1136/bmj.311.6997.109> (consulté le 1er Mars 2022).
- MOREAU Marie-louise, *Sociolinguistique concepts de base*, disponible sur : <https://www.alphatrad.fr/axtalites/plurilinguisme-multilinguisme-quelles-differences> (Consulté le 22 février 2022).
- POPLAK Shana, « Conséquences linguistiques du contact de langues : un modèle d'analyse variationniste » ,1988, disponible sur : <http://creativecommons.org/licenses/by/04> (Consulté le 14 février 2022).
- PSICHARI Jean, « un pays qui ne veut pas de sa langue », *Mercure de France*, disponible sur : <https://Lidl.revues.org> (Consulté le 23 février 2022).
- SIMON jean, *Relig natur*, 1856, P 133, disponible sur : <http://www.abbaye-de-theleme.levillage.org/article.php3?id>.
- WALKER Douglas, « Le français dans l'Ouest canadien », dans Albert Valdman, Julie Auger et Deborah Piston-Halten (dir), *Le français en Amérique du Nord*, Etat

présent, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2005, P 200, disponible sur : <https://404.concordia.com>. (Consulté le 12 février 2022).

- ZENATI Jamel, « *l'Algérie à l'épreuve de ses langues et ses identités : l'histoire d'un échec répété* », in : Mots, les langages du politique, 2004, en ligne, disponible sur : <file:///C:/Users/HP/Downloads/Djamel%20Zenati%20les%20langues%20en%20Algérie.pdf> (consulté le 29 mars 2022).

Articles de revues

- AREZKI Abdenour, « L'identité linguistique : une construction sociale et : ou un processus de construction socio-discursive ? », in : *synergie Algérie*, n°2, 2008.h
- AREZKI Abdenour, « La situation sociolinguistique », 2008.
- ATTABI Saïd, « Paysage sociolinguistique et alternance codique », contribution : les autres articles, Extrait dans le journal EL WATAN, 2012.
- BAJARD Elie, « langue rivale », in *Le français dans le monde*, n°315, Mai-Juin 2011.
- BELLATRECHE Haouari, « L'usage de la langue française en Algérie, cas d'étude : le secteur bancaire », *synergies Algérie* n°8, Université Mostaghanem, 200.
- BESSE Henri, « Les langues et leur enseignement/apprentissage », in *Revue des travaux de didactique du français langue étrangère* n° 17, 1987.
- BLOOMFIELD Leonard, « native-like control of two languages », 1933.
- BOUMEDIENE Houari, Extrait du discours de président, 1975.
- BOYER Henri, cité par, Bachir Bessai, « Insécurité linguistique en contexte minoritaire algérien : enquête sociolinguistique auprès des locuteurs de Tasahlit », *Multilinguales* [En ligne], 11 | 2019, mis en ligne le 17 juillet 2019.
- CAUBET Dominique, cité par, (MYER Scotten), « Comment appréhender le code switching ? » in, CAUBET Dominique, & CANUT Cécile, *Comment les langues se mélangent ? Code switching en francophonie*, Paris, L'Harmattan, 2002.
- CAUSA Maria, « L'alternance codique dans le discours de l'enseignement d'une langue étrangère », *Stratégies d'enseignements bilingues et transmission des savoirs en langue étrangère*, Peter Lang, Publications Universitaires Européennes, Berne, 2002.

- El GHARBI Mouhamed : « Aménagement linguistique et enseignement du français au Maroc », Meknès, Imprimerie la voix de Meknès, 1993.
- FRANCARD Michel, « Insécurité linguistique en situation de diglossie : cas de L'Ardenne Belge » In : Revue Québécoise de linguistique théorique et appliquée, 1989.
- FRANCARD Michel, « Insécurité linguistique » in : MOUREAU, Marie-Louise, *Sociolinguistique, Concepts de base*, Liège, Mardaga, 1997.
- GARDNER Chloros, « *La linguistique* », 1985.
- GRAND GUILLAUME Gilbert, « Langue et représentations identitaires en Algérie », in *200 ans d'Algérie vol 1, of carnets Séguier, Biarritz : Atlantica*, 1998.
- MAAMOURI Marwa, « Le français au Maghreb. Le cas de la Tunisie », *Marche Romane*, 39 (1), 1989.
- MACKAY William, « bilinguisme et contact des langues », Klincksieck, Paris, 1976.
- MARZOUK Sabrina, « le français en Algérie, création et variation comme vecteur d'adaptation : le cas de l'emprunt au berbère », in *Congrès Mondial de Linguistique Française-CMLF*, SHS Web of Conférences, 2014.
- MOREAU Marie-Louise, « la Sociolinguistique », *Les concepts de base*, MARDAGA : Bruxelles, 1997.
- SEBAA Rabah, « Culture et plurilinguisme en Algérie », in : *Trans, Internet-Zeitschrift für Kulturwissenschaften*, N°13, Oran, 2002.
- TALAB-IBRAHIMI Khaoula, « L'Algérie : coexistence et concurrence des langues », L'Année du Maghreb [En ligne], mis en ligne le 08 juillet 2004, (consulté le 02 février 2022).
- TALEB-IBRAHIMI Khaoula, « Les algériens et leur(s) langue(s) », *éléments pour une approche sociolinguistique de la société algérienne*. Alger : Les Editions El Hikma, (1995, 2ème édition 1997).
- TALEB-IBRAHIMI Khaoula, « de la créativité au quotidien, le comportement langagier des locuteurs algériens », in : *de la didactique des langues à la didactique du plurilinguisme*, J. Billiez (Dir), Lidilem, Université de Grenoble 3, 1998.

Mémoires et thèses

- AREZKI Abdenour, thèse de doctorat, « le rôle et la place du français dans le système éducatif algérien d'état », Mostaganem, Algérie, 2008.

- CALVET Louis-Jean, la sociolinguistique, 2017, tiré du Mémoire : « Les représentations sociolinguistiques de la langue française chez les étudiants en sciences Islamiques : Cas d'étude Université Abou Bakr Belkaid Tlemcen ».
- MILOUDI Imane, l'alternance codique dans les pratiques langagières des algériens, mémoire de magister, sous la direction de M, BENSALAH Bachir, université de Msila, 2009.
- TRUCHOT Claude, thèse de doctorat, « dans cahier de sociolinguistique », 1994.
- ZABOOT Tahar, thèse de doctorat, « Un code switching algérien : Le parler de Tizi-Ouzou », Université de la Sorbonne, sous la direction de Anne Lefebvre, 1989.

Dictionnaires

- Le dictionnaire français, « linternaute », 2000, disponible sur : <http://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/plurilinguisme> (Consulté le 22 février 2022).
- MOUNIN Georges, Dictionnaire de la linguistique Quadrige, PUF, Paris, 2004.
- Ordonnance n°76/35 du 16 avril 1976 portant sur l'organisation de l'éducation et de la formation, reprise en 2006.

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Les représentations des lycéens à l'égard du berbère.....	48
Tableau 2 : Les représentations des lycéens à l'égard de l'arabe populaire	50
Tableau 3 : Les représentations des lycéens à l'égard de l'arabe classique	52
Tableau 4 : Les représentations des lycéens à l'égard du français.....	54
Tableau 5 : La maîtrise du berbère, de l'arabe populaire et du français par les lycéens.....	57
Tableau 6: L'usage de l'alternance codique par les lycéens.....	59
Tableau 7 : L'impact du contexte de la discussion sur le choix de la langue ou des langues utilisée(s) par les lycéens.....	60
Tableau 8 : Les raisons de l'usage du français par les lycéens dans des discours en berbère ou en arabe populaire berbère ou en arabe populaire	62
Tableau 9 : Les raisons de l'usage du berbère ou de l'arabe populaire par les lycéens dans des discours en français	64
Tableau 10 : L'opinion des lycéens sur l'alternance codique	67

TABLES DES HISTOGRAMMES

Histogramme 1 : Les représentations des lycéens à l'égard du berbère	48
Histogramme 2 : Les représentations des lycéens à l'égard de l'arabe populaire	50
Histogramme 3 : Les représentation des lycéens à l'égard de l'arabe classique	52
Histogramme 4 : Les représentations des lycéens à l'égard du français.....	55
Histogramme 5 : La maitrise du berbère, de l'arabe populaire et du français par les lycéens	57
Histogramme 6 : L'usage de l'alternance codique par les lycéens.....	59
Histogramme 7 : L'impact du contexte de la discussion sur le choix de la langue ou des langues utilisée(s) par les lycéens.....	61
Histogramme 8 : Les raisons de l'usage du français par les lycéens dans des discours en berbère ou en arabe populaire berbère ou en arabe populaire	62
Histogramme 9 : Les raisons de l'usage du berbère ou de l'arabe populaire par les lycéens dans des discours en français.....	65
Histogramme 10 : L'opinion des lycéens sur l'alternance codique.....	67

TABLE DES MATIERES

<i>Remerciements</i>	3
----------------------------	---

<i>Dédicaces</i>	4
<i>Dédicaces</i>	5
SOMMAIRE	6
INTRODUCTION générale	8
1. Présentation du sujet	9
2. Motivation du choix du sujet	10
3. Problématique.....	10
4. Hypothèses.....	10
5. Objectif de recherche.....	10
6. Corpus et Méthodologie	11
7. Plan de travail.....	11
CHAPITRE I : CONSIDERATIONS THEORIQUES.....	13
Introduction partielle	14
I. Le paysage sociolinguistique algérien.....	14
1. L'arabe populaire.....	16
2. L'arabe classique	18
3. Le berbère	19
4. Le français.....	21
II. L'alternance codique	23
1. Définition de l'alternance codique	23
2. Les fonctions de l'alternance codique.....	25
2.1 La réitération.....	26
2.2 La citation	26
2.3 L'interjection	26
2.4 La modalisation d'un message	26
2.5 Personnalisation versus objectivation	27
2.6 La désignation d'un interlocuteur	27
3. Les types d'alternance codique.....	27
3.1 La typologie de Shana Poplack	27
3.1.1. L'Alternance intra-phrastique	27
3.1.2. L'Alternance inter-phrastique	28
3.1.3. L'Alternance extra-phrastique	28
3.2 La typologie de John Joseph Gumperz	29
3.2.1 L'alternance codique situationnelle	29
3.2.2 L'alternance codique conversationnelle	29
III. Autour de quelques concepts relatifs à l'alternance codique	30

1. Le contact de langues.....	30
2. Le bilinguisme.....	31
3. Le plurilinguisme	33
4. La diglossie	35
5. L'insécurité linguistique	36
6. Les représentations sociolinguistiques	39
7. Le stéréotype.....	41
8. Le préjugé.....	42
9. L'identité sociolinguistique	43
Conclusion partielle.....	44
CHAPITRE II :.....	45
Présentation et analyse du corpus.....	45
Introduction partielle	46
I. Présentation du corpus.....	46
1. Population d'enquête.....	46
2. Instrument d'enquête	46
3. Protocole d'enquête.....	46
II. Méthodologie d'analyse du corpus	47
III. Analyse du corpus.....	48
1. Les représentations des lycéens à l'égard du berbère.....	48
2. Les représentations des lycéens à l'égard de l'arabe populaire	50
3. Les représentations des lycéens à l'égard de l'arabe classique	52
4. Les représentations des lycéens à l'égard du français.....	54
5. La maîtrise du berbère, de l'arabe populaire et du français par les lycéens	57
6. L'usage de l'alternance codique par les lycéens	59
7. L'impact du contexte de la discussion sur le choix de la langue ou des langues utilisée(s) par les lycéens.....	60
8. Les raisons de l'usage du français par les lycéens dans des discours en berbère ou en arabe populaire	62
9. Les raisons de l'usage du berbère ou de l'arabe populaire par les lycéens dans des discours en français	64
10. L'opinion des lycéens sur l'alternance codique	67
Conclusion partielle.....	68
CONCLUSION GENERALE	69
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	71
TABLE DES TABLEAUX.....	78
TABLES DES HISTOGRAMMES	80

TABLE DES MATIERES	82
Annexe.....	86

ANNEXE

Fiche signalétique

Quel âge avez-vous ?

..... ans

De quel sexe êtes-vous ?

- De sexe féminin

- De sexe masculin

Questionnaire

Le présent questionnaire s'inscrit dans le cadre d'une recherche universitaire portant sur l'alternance codique. Nous vous prions de bien vouloir y répondre soigneusement en cochant, pour chaque question, la réponse qui vous convient.

1. A quoi associez-vous le berbère ?

- A l'identité berbère
- A la culture berbère
- Au prestige
- Au chauvinisme

2. Selon vous, avec quoi l'arabe populaire rime-t-il ?

- Avec le prestige
- Avec la religion musulmane
- Avec la culture populaire algérienne
- Avec le snobisme

3. A quoi associez-vous l'arabe classique ?

- A la religion musulmane
- Au nationalisme
- Au savoir
- Au sous-développement

4. Que représente pour vous le français ?

- La modernité
- Le savoir
- Le colonialisme
- Le snobisme

5. Parmi les langues suivantes : le berbère, l'arabe populaire et le français, y a-t-il une langue dont vous avez une très bonne maîtrise ?

- Oui
- Non

6. Vous arrive-t-il d'utiliser, dans vos discours, des mots ou des phrases appartenant à des langues différentes (berbère, arabe populaire ou français) ?

- Oui
- Non

7. Dans une discussion, est-ce que le choix de la langue ou des langues que vous utilisez est déterminé par le contexte de la discussion ?

- Oui
- Non

8. Pourquoi introduiriez-vous, dans vos discours en berbère ou en arabe populaire, des mots ou des phrases en français ?

- Parce que le français est omniprésent en Algérie
- Parce que le français est une langue de prestige

9. Pourquoi introduiriez-vous, dans vos discours en français, des mots ou des phrases en berbère ou en arabe populaire ?

- Parce que vous n'avez pas une très bonne maîtrise du français
- Parce que vous êtes attachés à vos langues maternelles

10. Que pensez-vous de l'alternance codique ?

- Elle dénote une richesse linguistique
- Elle dénote des lacunes linguistiques

Merci de votre coopération.

Résumé

Le présent mémoire porte sur l'alternance codique chez les lycéens de la commune de Semaoun. Nous avons tenté, à travers un questionnaire adressé à ceux-ci, de déterminer, entre autres, les causes de ladite alternance. Pour analyser les réponses données par nos enquêtés à notre questionnaire, nous nous sommes appuyées sur une double approche : l'approche quantitative et l'approche qualitative.

L'analyse des réponses que nous avons collectées nous a révélé que notre public d'enquête arrive à communiquer et à se faire comprendre grâce à un métissage de plusieurs langues. En effet, dans une situation de contact de langues, nos enquêtés ont tendance à passer d'une langue à une autre ou d'une variété linguistique à une autre, dans le but de réussir la transmission d'un message.

Mots-clés : alternance codique, contacts des langues, paysage sociolinguistique algérien, bilinguisme, lycéens, communication.